



SMI
Managem Group



**RAPPORT
FINANCIER**
Annuel 2022

.SOMMAIRE

01

PRÉSENTATION DE SMI

04

- › Présentation de l'activité
- › L'Argent, un métal précieux
- › Chiffres clés
- › Actionnariat
- › Dates clés

06

07

08

09

10

02

RAPPORT D'ACTIVITÉ

12

- › Principaux faits marquants et réalisations de l'année 2022
- › Investissements
- › Perspectives de développement

14

15

15

03

RAPPORT ESG

16

- › Une démarche au service des parties prenantes
- › Une politique ressources humaines en faveur des collaborateurs
- › Une démarche circulaire de protection de l'environnement
- › Une approche inclusive de la contribution communautaire
- › Assurer une gouvernance responsable et transparente

22

26

34

38

42

04

COMPTES ANNUELS ET RAPPORTS

54

- › Rapport de gestion
- › Comptes sociaux
- › Déclaration des honoraires des contrôleurs des comptes
- › Rapport des commissaires aux comptes

56

64

88

90

01

Présentation de **SMI**

› Présentation de l'activité	06
› L'Argent, un métal précieux	07
› Chiffres clés	08
› Actionariat	09
› Dates clés	10



Présentation de l'activité

La Société Métallurgique d'Imiter (SMI) a été fondée en 1969 pour exploiter le gisement d'Argent d'Imiter, situé sur une étendue de 375 hectares à 150 km à l'Est de Ouarzazate, au Maroc. Le gisement d'Imiter est remarquable pour la qualité de son minerai, qui permet à la SMI de produire de l'Argent métal sous forme d'anodes, avec une pureté de 98.5%.

La SMI est cotée à la Bourse de Casablanca et fait partie du Groupe Managem, elle est l'un des principaux producteurs mondiaux d'Argent primaire.

La SMI s'appuie sur son expertise en géologie et exploration pour maintenir ses réserves et pérenniser ses activités dans la mine d'Imiter. Récemment, la SMI a intensifié ses efforts pour explorer de nouveaux gîtes en utilisant la digitalisation ainsi que

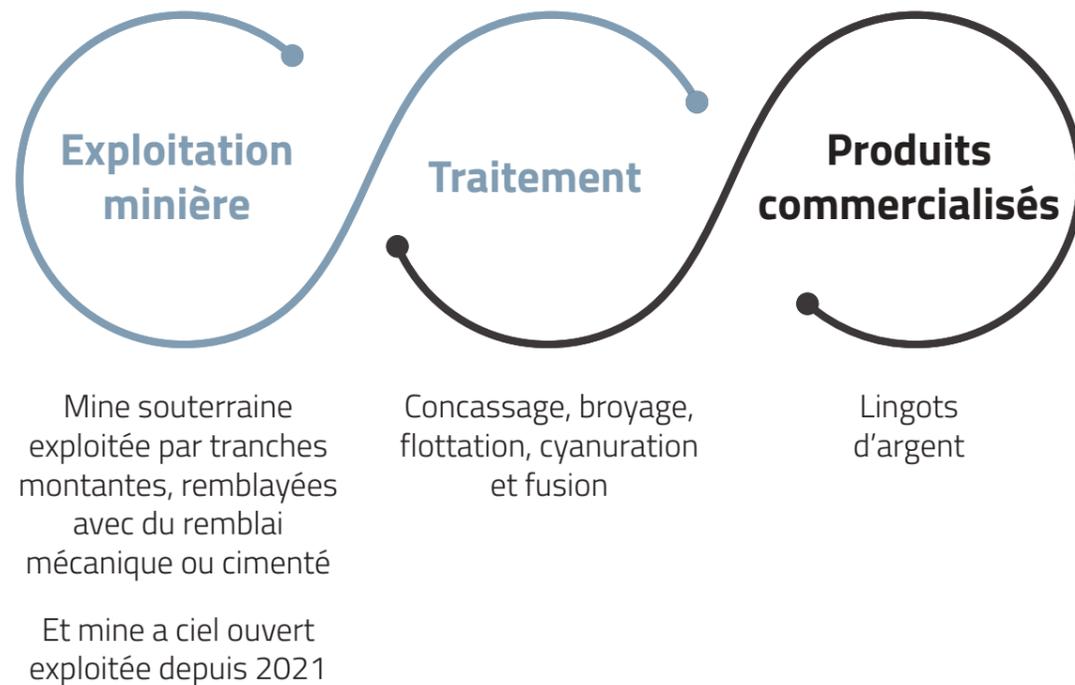
de nouvelles technologies pour traiter les données géologiques et de planification minière.

Depuis 2019, la SMI dispose d'une nouvelle usine de traitement qui lui permet d'augmenter sa production annuelle d'Argent en valorisant les stocks miniers de la digue.

La SMI poursuit désormais un ambitieux programme de développement pour maintenir une activité argentifère durable.

En 2019, SMI a démarré une unité de traitement qui permet de valoriser les haldes des anciennes digues. En 2021, un projet d'exploitation minière en carrière a également été lancé dont la production a démarré en fin 2021.

La mine d'Imiter



L'Argent, un métal précieux

L'Argent (Ag) est un métal découvert depuis l'Antiquité, et il est devenu de plus en plus rare faisant partie aujourd'hui des métaux précieux. Ses propriétés chimiques et physiques sont très similaires à celles de l'Or.

L'Argent est un métal dur, inoxydable et un excellent conducteur thermique et électrique. Il est couramment utilisé dans diverses applications, telles que les applications électroniques, la brasure, l'industrie de la santé pour ses propriétés antiseptiques, la production de miroirs, ainsi que dans la fabrication de panneaux photovoltaïques en raison de sa sensibilité à la lumière.

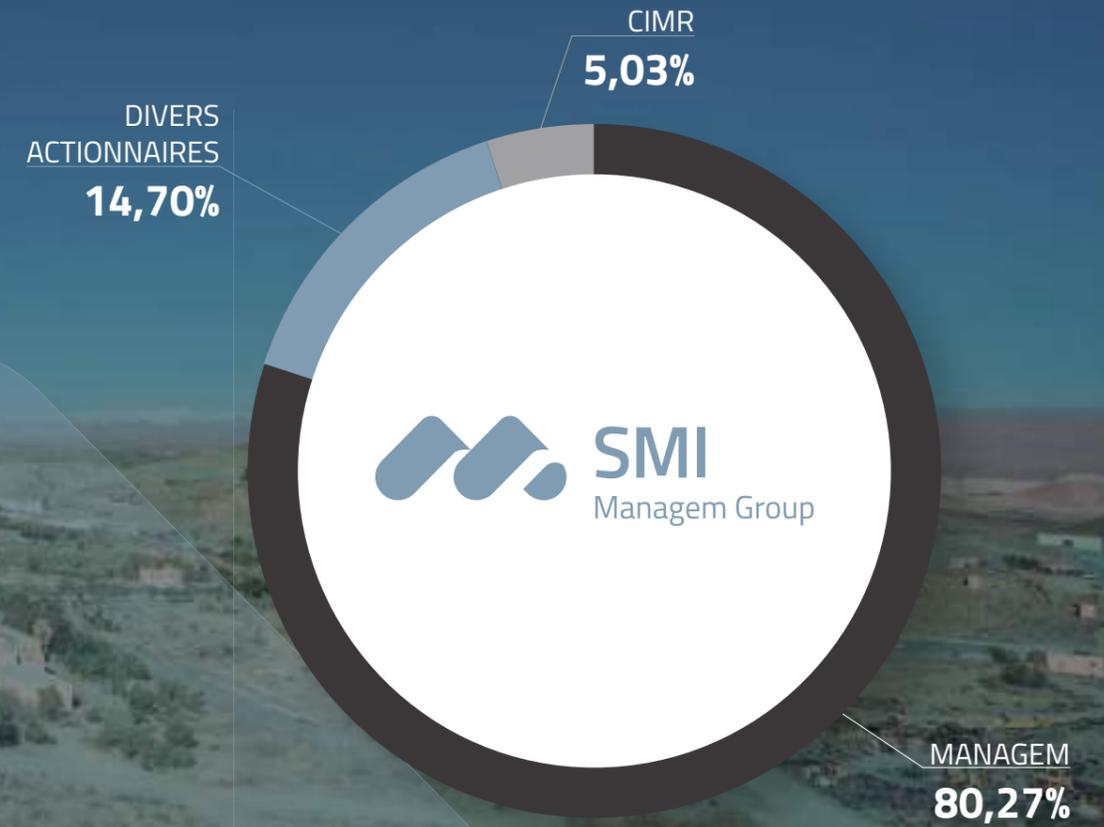
L'Argent est également utilisé en orfèvrerie et en joaillerie comme métal de recouvrement. On le retrouve également dans notre vie quotidienne, notamment dans les appareils électroménagers, les instruments de musique, les purificateurs d'eau, etc.



Chiffres Clés

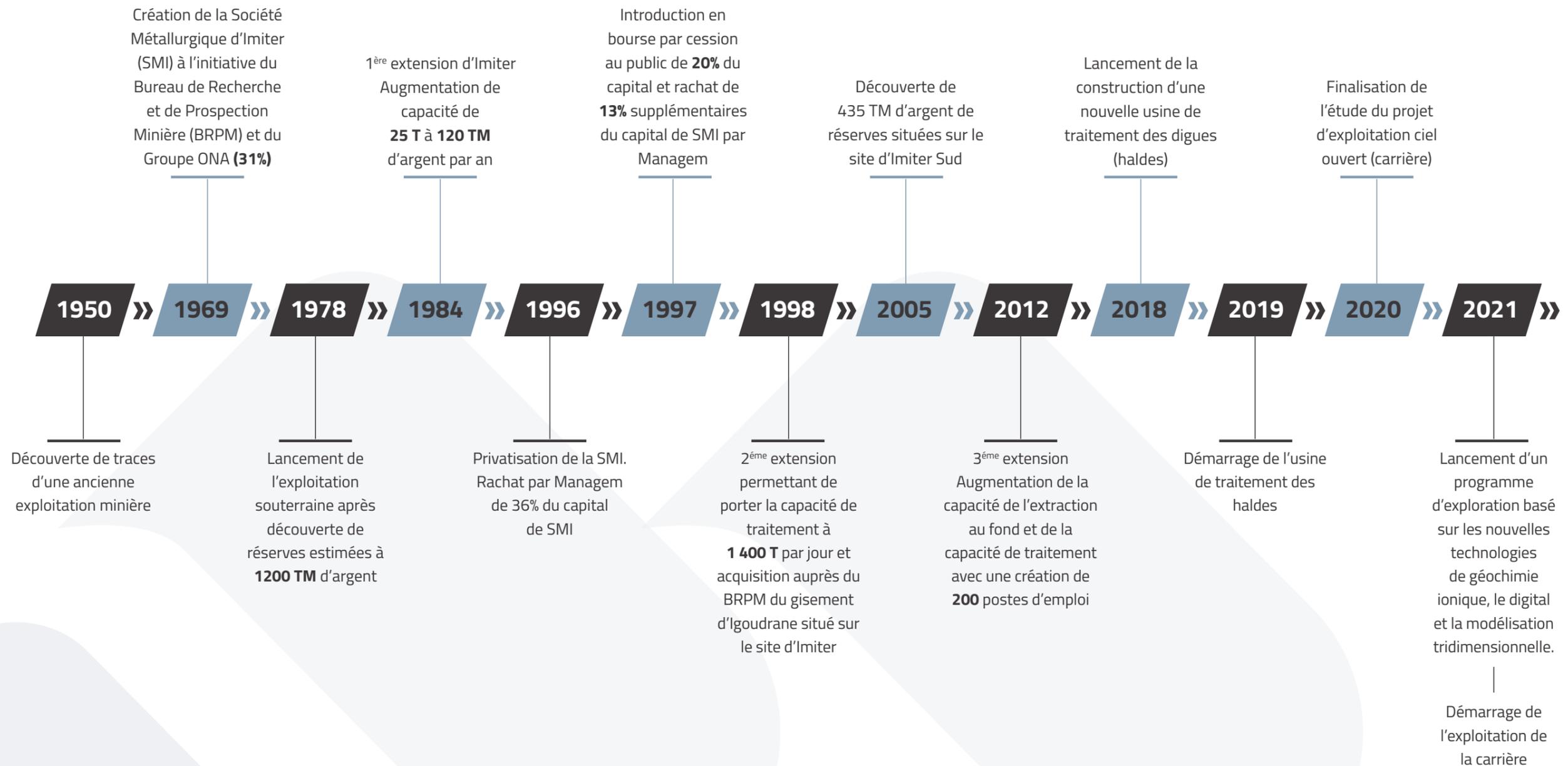


Actionnariat



Dates Clés

// Producteur d'Argent
depuis près de 60 ans //



02

Rapport d'Activité

- › Principaux faits marquants et réalisations de l'année 2022 14
- › Investissements 15
- › Perspectives de développement 15



Principaux faits marquants et réalisations de l'année 2022

En 2022, la production de l'Argent a baissé de 6% par rapport à la clôture 2021 suite à la diminution de la teneur traitée partiellement compensée par la hausse des tonnages traités en provenance de la carrière.

Principaux indicateurs, en MDH	2021	2022	Variation, en MDH
Chiffre d'affaires	689	798	109
Excédent brut d'exploitation	196	291	95
Résultat d'exploitation	-68	33	101
Résultat financier	11	5	-6
Résultat net	-67	35	102

L'année 2022 a connu une forte volatilité des cours de change. L'appréciation de 13% de la parité de change USD/MAD, accompagnée de la hausse du cours moyen de vente de 7% ont contribué à l'amélioration du chiffre d'affaires qui a enregistré une hausse de 16% à 798 MDH à fin 2022.

L'excédent brut d'exploitation s'est également amélioré, enregistrant une hausse de 48% à

291 MDH, avec une marge opérationnelle de 36%.

Le résultat financier est en baisse, à 5MDH, principalement tiré par l'impact négatif des produits d'intérêts ainsi que des dotations financières, compensé partiellement par l'appréciation de la parité de change.

Grâce à ces éléments combinés, le résultat net ressort à 35 MDH, en évolution de 102 MDH.



Investissements

SMI est déterminée à maintenir ses efforts pour développer l'exploitation de ses activités, cela devrait contribuer de manière significative à l'amélioration de sa production globale d'argent. En 2022, SMI a consacré un investissement total de 236 millions de dirhams, répartis comme suit :

	2022
Recherche & Développement	75,4
Investissements en infrastructure	118,2
Investissements physiques	42,1
Total	235,6

Le programme ambitieux de recherche et d'exploration a été poursuivi dans le but de découvrir de nouvelles ressources d'argent.

Perspectives de développement

Afin d'améliorer ses performances, SMI s'est fixée des objectifs ambitieux, notamment l'augmentation de la part de production d'argent provenant de la carrière d'Imiter, l'amélioration de l'exploitation souterraine pour faire face à l'évolution de la morphologie du gisement, la stabilisation et la consolidation des performances de traitement des digues, ainsi que la rationalisation des charges et l'amélioration des performances opérationnelles. Il est également prévu de finaliser le programme de revamping des usines pour en améliorer la disponibilité, de terminer le travail sur le bloc modèle et le processus d'estimation des ressources et réserves, et de poursuivre le programme d'exploration.

03

Rapport ESG

- › Une démarche au service des parties prenantes 22
- › Une politique ressources humaines en faveur des collaborateurs 26
- › Une démarche circulaire de protection de l'environnement 34
- › Une approche inclusive de la contribution communautaire 38
- › Assurer une gouvernance responsable et transparente 42





Note méthodologique

Le reporting extra financier respecte un processus strict d'identification, de collecte, de traitement des principaux indicateurs environnementaux, sociaux et de gouvernance. L'ensemble de ce reporting s'est effectué dans un cadre prédéfini et avec des procédures associées à une liste d'indicateurs partagés avec l'ensemble des entités de la société.

En tant que filiale de Managem, SMI s'appuie sur un canevas formalisé d'indicateurs, en vue de rendre compte de sa démarche de responsabilité sociétale et environnementale auprès de ses différentes parties prenantes.

► Périmètre de reporting

Les données extra-financières concernant les indicateurs sociaux, sociétaux, et environnementaux couvrent l'ensemble des activités du site, sauf lorsque des exceptions sont explicitement mentionnées.

► Période de reporting

L'ensemble des indicateurs contenus dans le présent rapport couvrent les entités du Groupe pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre de chaque année. Les années de référence sont communiquées selon la disponibilité et la complétude des données. Ainsi, l'évolution des indicateurs est mentionnée lorsque les données sont à un périmètre constant en termes géographique et de modalités de calcul des indicateurs.

► Référentiel du reporting

Les indicateurs suivis au sein du Groupe sont en conformité avec les standards du Global Reporting Initiative, ISO 26000 et la circulaire de l'AMMC n°03/19 du 20 février 2019 relative aux opérations et informations financières en termes de pertinence pour le secteur d'activité et la spécificité de ses activités et opérations. Le présent rapport reprend les indicateurs selon les exigences de ladite circulaire. Les indicateurs reflètent la contribution de l'entreprise aux Objectifs de Développement Durable.

► Modalités de reporting

Les données communiquées suivent un processus formalisé de collecte, de contrôle et de validation. Les données sociales relatives à l'effectif et à la formation sont centralisées et extraites des systèmes d'information dédiés tandis que celles relatives à l'accidentologie de travail et les relations sociales reposent sur la remontée des sites du Groupe. Les données environnementales et sociétales hors financières sont remontées selon des canevas avec des formules de calcul harmonisées et contrôlées au niveau du site, avant d'être consolidées au niveau Groupe.

Les données de gouvernance relatives notamment au fonctionnement du Conseil et la tenue des assemblées générales sont communiquées par la Direction Juridique du Groupe. Le recueil de chaque indicateur est réalisé par une personne désignée, également responsable du contrôle sur son périmètre de reporting. Une fois les données remontées, la Direction RSE procède à un autre niveau de contrôle à travers la vérification du respect des formules de calcul, de la cohérence des données ainsi que du respect des périmètres géographiques et temporels de reporting.

Depuis sa création en 1969, la SMI s'est engagée à adopter une approche durable et responsable pour le développement de la région où elle est implantée. Elle est consciente des attentes de ses parties prenantes et s'efforce de préserver son écosystème tout en exerçant ses activités. Avec le soutien de Managem et de son actionnaire Al Mada, dont la devise est le "Positive Impact", la SMI s'est engagée pleinement dans sa mission de dynamisation économique et sociale de la région.

La SMI continue d'optimiser son modèle de responsabilité sociale et environnementale. Elle a formalisé une démarche RSE participative qui prend en compte les intérêts et les attentes de toutes ses parties prenantes. Cette démarche repose sur le dialogue, la concertation et la communication.

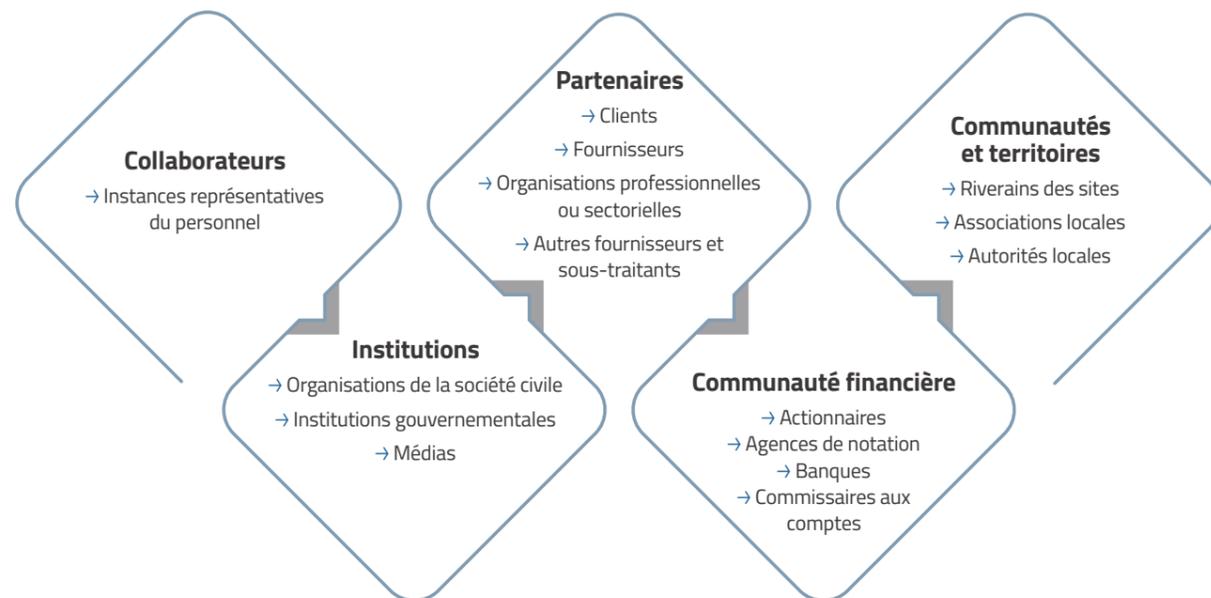
“Accompagnement
de la communauté
depuis plus de 60 ans”



Une démarche au service des parties prenantes

La réflexion de SMI est centrée sur la satisfaction des intérêts et des attentes de ses parties prenantes, qui sont au cœur de ses préoccupations. Pour cela, la société a défini un périmètre RSE en se basant sur les enjeux spécifiques à son secteur et en effectuant une analyse de matérialité.

Comme le Groupe Managem, SMI continue de privilégier un dialogue ouvert, régulier et de qualité avec ses parties prenantes. Grâce à son engagement actif, la société a instauré une culture de co-création avec l'ensemble de son écosystème pour renforcer la confiance et la durabilité de ses partenariats.



Comme Managem, qui encourage un dialogue ouvert, régulier et de qualité avec ses parties prenantes à l'échelle locale et internationale, SMI, en tant que filiale du Groupe, suit les mêmes principes pour établir des partenariats innovants et durables.

Ainsi, la société participe activement à ce dialogue avec chaque partie prenante dans un cadre spécifique, à la fois en interne et en externe, afin de maintenir des relations solides et fondées sur la confiance mutuelle avec l'ensemble de son écosystème.

Une matrice de matérialité qui intègre l'ensemble des enjeux RSE de SMI

La matrice de matérialité est un outil utilisé pour déterminer et hiérarchiser les enjeux de responsabilité sociale d'une entreprise en fonction de leur potentiel d'impact sur les intérêts de l'entreprise et de leur importance pour les parties prenantes.

Le potentiel d'impact est basé sur deux facteurs :

1. La nature des objectifs de responsabilité sociale et leur hiérarchisation selon leur degré d'opposabilité :

Fondamentaux > Essentiels > Sensibles

2. La densité des risques et des opportunités associés à ces facteurs de responsabilité et qui comprennent : la réputation et l'image de marque de l'entreprise, la cohésion de son capital humain, la coopération, l'innovation, la productivité, l'efficacité de l'organisation, l'efficacité des processus et la sécurité juridique.

Les facteurs de responsabilité sociale sont considérés comme importants pour les parties prenantes en fonction de leur niveau de vulnérabilité face à l'entreprise ou à son secteur d'activité. Plus la vulnérabilité des parties prenantes est élevée, plus le facteur de responsabilité sociale associé est important.

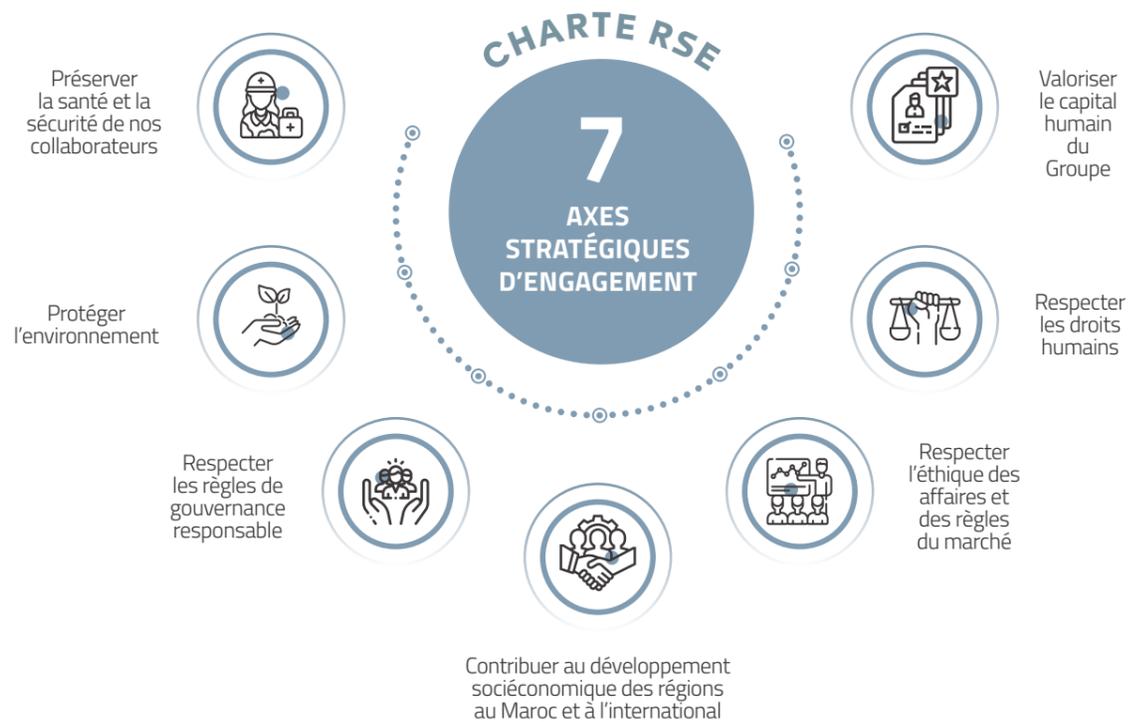
Une mise à jour globale de la matrice de matérialité, qui avait été annoncée pour l'année 2022, a été repoussée à l'année 2023 en raison d'un élargissement de son champ d'investigation. Cette entreprise de matérialité contribuera par ailleurs à une meilleure précision des apports aux Objectifs de Développement Durable.



Une stratégie RSE complète

En raison de la nature de ses activités, la SMI a réussi au fil des ans à établir une présence locale solide, fondée sur la responsabilité et la durabilité, en intégrant des considérations sociales, sociétales et environnementales à chaque étape de sa chaîne de

valeur, conformément à l'approche RSE du Groupe. La SMI met en œuvre tous les engagements de la charte RSE du Groupe, en tenant compte des particularités de sa zone d'activité.



Gouvernance de la RSE

La gouvernance de la RSE est un outil essentiel pour promouvoir les valeurs du groupe, de s'assurer de la cohérence des actions entreprises avec ces valeurs et de gérer les risques.. Afin d'améliorer les résultats de sa démarche RSE, la SMI a adopté un

modèle de gouvernance qui permet de définir les orientations RSE de l'entreprise, de superviser les différentes actions et d'évaluer leur impact, tout en respectant les valeurs du Groupe.



Distinctions en RSE

La qualité de la démarche RSE est continuellement évaluée par des organismes externes nationaux et internationaux. Ces évaluations ont permis a

la SMI d'obtenir différentes distinctions selon les standards internationaux en vigueur, valorisant son engagement.



En 2020, lors de la dernière notation Vigeo Eiris, le score de SMI a considérablement progressé sur le critère « prévention de la corruption », une reconnaissance pour les efforts engagés en matière de prévention de la corruption.

> SMI, avec un score de 80/100, fait partie du Top 25 de l'univers monde composé de 4771 entreprises pour les efforts engagés en matière de prévention de la corruption.

> SMI est la seule entreprise marocaine citée dans l'étude et est classée 16^{ème}/ 25 entreprises top performers.



Depuis septembre 2019, SMI est entrée dans l'indice Casablanca ESG 10 mis en place par la Bourse de Casablanca et Vigeo Eiris. Les entreprises qui composent l'indice ont été évaluées et classées sur la base de leur conformité à 38 critères et plus de 330 indicateurs de responsabilité environnementale de gouvernance, sociale et sociétale, définis par Vigeo Eiris.



Depuis 2016, la SMI maintient sa présence au Palmarès des « Best Emerging Market performers », un classement actualisé tous les six mois. Les lauréats sont choisis parmi plus de 850 entreprises issues de 31 pays différents.



Depuis 2015, la SMI figure au classement des « Top performers », une distinction mettant en évidence les efforts déployés en matière de responsabilité sociale.



Depuis 2013, la CGEM délivre sa reconnaissance formelle à la SMI pour son engagement volontariste sur la voie d'un développement durable



Depuis 2013, le système de management environnemental de SMI est certifié selon la norme ISO 14001.

Une politique ressources humaines en faveur des collaborateurs

Le capital humain est la première richesse de SMI et constitue le cœur de l'activité minière. L'entreprise considère ses employés comme étant au centre de sa stratégie de croissance et a mis en place une politique de ressources humaines qui correspond à sa culture et à ses valeurs.

SMI s'efforce chaque année de garantir une rémunération équitable et un environnement de travail propice pour tous les collaborateurs, tout en respectant l'égalité des chances.

L'entreprise s'engage activement dans le développement des compétences de ses employés

grâce à la formation et à la gestion de carrière, et met en place les moyens nécessaires pour offrir un environnement de vie qui favorise la cohésion sociale et renforce le sentiment d'appartenance de ses collaborateurs.

La politique ressources humaines de SMI se concentre sur les axes suivants :

- ▶ La santé et sécurité au travail
- ▶ Le respect absolu des droits fondamentaux
- ▶ La promotion de l'égalité des chances
- ▶ Le développement des compétences



Respect des droits fondamentaux

SMI applique des mesures rigoureuses visant à éliminer toute forme de travail forcé ou de travail des enfants. L'entreprise respecte également le principe d'égalité des chances en recrutant des profils variés qui présentent une diversité de critères tels que l'âge, l'ancienneté, le genre, le métier, la nationalité, l'expérience et même l'état de santé. En matière de droit syndical, SMI respecte les conventions de l'OIT et le cadre réglementaire national grâce à une convention collective régissant les relations sociales.



Répartition de l'effectif par genre

	2020	2021	2022
Femmes	30	32	34
Hommes	742	728	724
Effectif global	772	760	758

Répartition de l'effectif par type de contrat de travail

	2020	2021	2022
Contrat à durée indéterminée	772	760	758
Contrat à durée déterminée	0	0	0
Formation insertion	0	0	0
Effectif global	772	760	758

Répartition de l'effectif par genre et par catégorie

	2020	2021	2022
Femmes direction	0	0	0
Femmes cadres	1	4	5
Femmes non cadres	29	28	29
Total effectif femmes	30	32	34
Hommes direction	2	2	2
Hommes cadres	47	40	37
Hommes non cadres	693	686	685
Total effectif hommes	742	728	724
Effectif global	772	760	758

Répartition de l'effectif total par branche d'activité

	2020	2021	2022
Opérations	767	757	756
Fonctions corporate	5	3	2
Effectif global	772	760	758

Répartition de l'effectif par ancienneté

	2020	2021	2022
0 - 2 ans	57	12	35
2 - 5 ans	147	153	48
5 - 12 ans	316	332	366
12 - 20 ans	188	170	200
20 - 25 ans	49	69	92
25 ans et plus	15	24	17
Effectif global	772	760	758

Évolution de l'emploi

	2020	2021	2022
Nombre de recrutements	8	10	33
Nombre de démissions	7	14	19
Nombre de licenciements	2	1	4



La préservation de la santé et de la sécurité des collaborateurs

La préservation de la santé et de la sécurité de ses collaborateurs est un objectif primordial pour SMI. En effet, ces derniers sont considérés comme la principale source de valeur de l'entreprise, en conformité avec l'objectif « Zéro Accident » mis en œuvre par le Groupe Managem. Cette préoccupation se reflète dans le contrat de travail des collaborateurs et dans l'ensemble des activités minières menées par SMI. Par conséquent, SMI met en place des politiques de sécurité strictes, des formations régulières, des inspections et des évaluations de risque pour prévenir les accidents et garantir un environnement de travail sûr et sain pour tous les travailleurs.

Une formalisation des engagements relatifs à la santé et sécurité

SMI s'engage à améliorer en permanence sa performance en matière de santé et de sécurité au travail. Ainsi, elle adhère aux engagements formulés dans la Charte de Santé et Sécurité du Groupe Managem adoptée en 2019. Cette charte repose sur plusieurs principes fondamentaux.

Tout d'abord, SMI croit fermement que tout accident peut être évité. Pour cela, l'entreprise investit dans les outils, les ressources et les moyens nécessaires pour éviter les accidents, allant de l'identification des risques jusqu'à la mise en place des moyens de maîtrise appropriés et la mise en conformité des installations.

SMI cherche également à créer une "culture proactive de la sécurité" en sensibilisant chacun des collaborateurs à leur rôle et leur responsabilité personnelle dans la prévention des accidents. La discipline dans la prévention des accidents est une priorité. Les performances de chacun et des responsables hiérarchiques en particulier, sont évaluées en tenant compte de la rigueur et de l'exemplarité dans le domaine de la sécurité.

En outre, SMI encourage la remontée de tous les incidents, les cas de premiers soins et les accidents pour s'assurer de l'analyse de leur survenue et en tirer des leçons pour le futur. Enfin, SMI encourage tous les partenaires à prendre des engagements similaires en matière de santé et de sécurité.

Des efforts pour encourager une culture de santé et sécurité au travail

SMI poursuit ses efforts pour faire évoluer la culture Santé et Sécurité au Travail au sein de l'entreprise, conformément à la démarche adoptée par le

Groupe en 2019. L'objectif est de promouvoir une participation active de tous les collaborateurs dans la démarche SST, considérée comme une responsabilité individuelle et collective. La démarche santé et sécurité au travail repose sur plusieurs axes principaux :



Un travail concentré pour maîtriser et anticiper les risques SST

Régulièrement, le site minier d'Imiter fait l'objet d'audits portant sur les conditions de travail et le respect des procédures internes en matière de santé et sécurité. La SMI se conforme aux normes de standardisation en vigueur dans le Groupe Managem et procède à une analyse détaillée des risques propres à chaque fonction ou poste de travail, basée sur l'identification des dangers, l'évaluation des risques et les moyens de contrôle nécessaires. Ce travail d'analyse est réalisé au moins une fois par an et concerne les activités régulières ainsi que les activités ponctuelles, pour les employés, les sous-traitants et les visiteurs du site. L'évaluation des niveaux de risque prend en compte les niveaux d'exposition aux dangers identifiés, la gravité des dommages susceptibles d'être causés et leur probabilité d'occurrence, afin d'élaborer un

programme préventif de santé et sécurité au travail, avec des modes opératoires détaillés spécifiques à chaque poste de travail.

À la suite de cette analyse, cinq familles de risque ont été identifiées, à savoir l'explosion, le feu et l'incendie, la chute de blocs, la manipulation et la manutention, ainsi que l'électrocution et l'électrification. La société a mis en place des plans d'action de sécurité organisés par domaine, qui intègrent systématiquement des actions de sensibilisation et de formation, afin de définir les mesures à prendre en fonction de chaque famille de risque identifié.

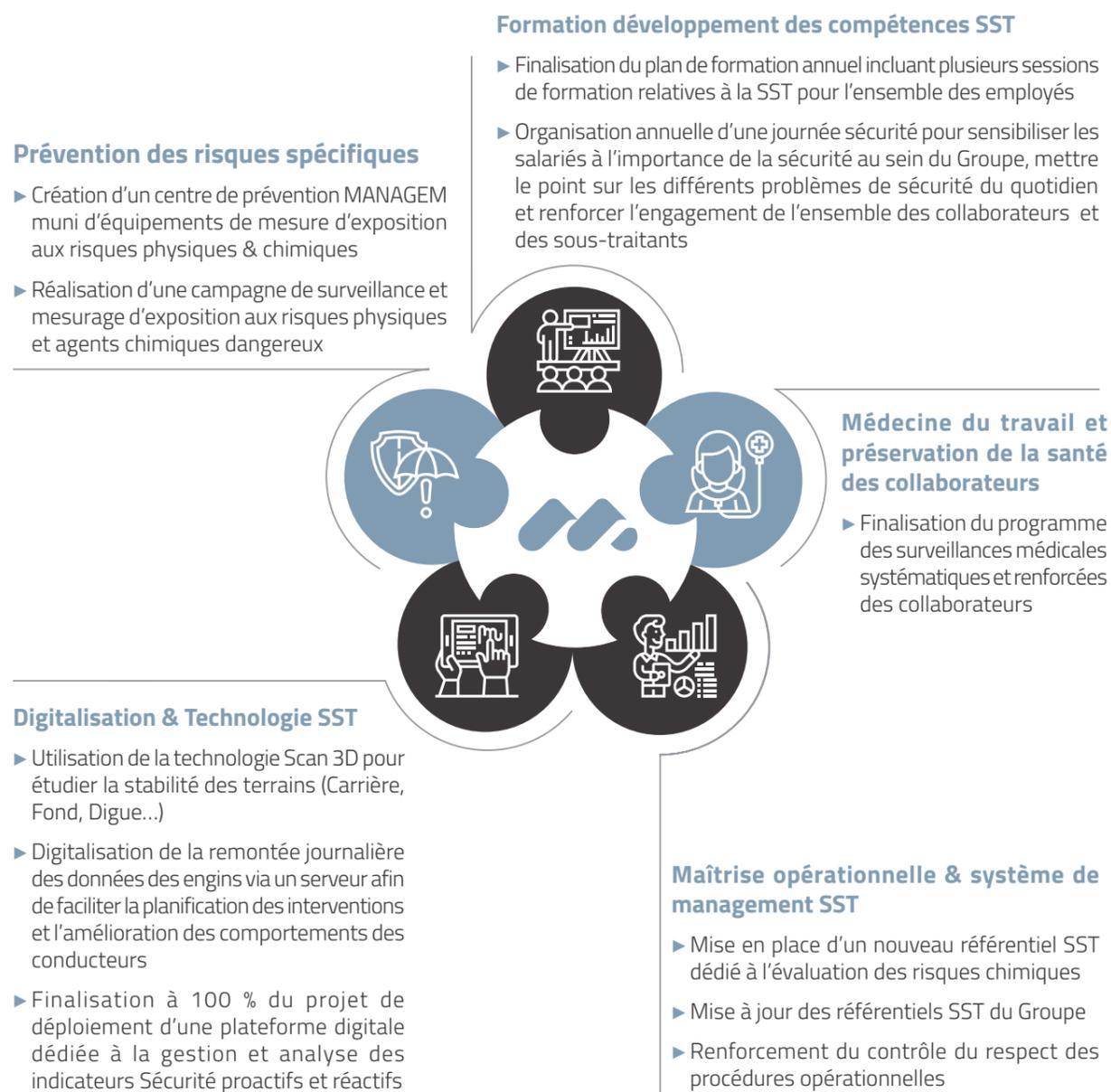
Au cours de l'année 2022, une amélioration significative a été constatée sur l'ensemble des critères d'évaluation de la culture SST, témoignant ainsi des efforts déployés pour renforcer la culture de santé, et de sécurité au travail au sein de l'organisation.

	2020	2021	2022
Nombre d'accidents	20	22	19

Une approche SST proactive

Afin d'assurer la continuité du développement du système de management, plusieurs dispositions ont été mises en œuvre afin de garantir l'efficacité de l'approche SST (Santé et Sécurité au Travail) et d'assurer la continuité du développement du système de management.

En vue de maîtriser les risques professionnels et prévenir les risques qui pourraient affecter la santé des collaborateurs, un plan d'action est élaboré annuellement. En 2022, les actions phares ont été les suivantes :



Un programme complet de fidélisation des compétences

La société met en place un programme de fidélisation des compétences pour offrir à ses collaborateurs et aux nouveaux talents un environnement de travail sécurisé et serein, ainsi qu'un parcours professionnel épanouissant. Ce programme s'organise autour de trois axes d'intervention :

► La formation

SMI consacre des investissements dans des programmes de formation personnalisés pour actualiser, renforcer ou acquérir les compétences nécessaires pour accompagner la croissance de la mine. Chaque année, un plan de formation est élaboré en collaboration avec les différents métiers, et est dirigé à la fois par l'offre, pour s'aligner sur les orientations stratégiques de l'entreprise et du Groupe, et par la demande, pour répondre aux aspirations exprimées par les employés lors des évaluations annuelles. Pour le transfert des compétences, SMI a également mis en place un réseau d'experts et un écosystème de partenaires de recherche. En 2022, 56% des effectifs ont bénéficié d'au moins une formation, soit un budget de 1% par rapport à la masse salariale.

► La diversité

La politique de recrutement de SMI repose sur une stratégie de diversité et d'égalité des chances. En accord avec la charte de recrutement du Groupe Managem, SMI applique les principes essentiels tels que l'interdiction de travailler pour les enfants, la priorité donnée à l'emploi des jeunes et la promotion de l'égalité des genres. SMI s'efforce également de favoriser l'emploi local et de nouer des partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur et des universités pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes diplômés.

► La performance individuelle

La SMI a mis en place un processus de gestion de carrière et d'évaluation individuelle des cadres appelé "People Review", qui est un outil unifié et formel pour les managers et les collaborateurs. Grâce à ce processus, chaque collaborateur est évalué et positionné sur la matrice "Talent" en fonction d'un référentiel d'agilité préalablement établi. Cette évaluation permet ensuite d'élaborer un Plan de Développement Individuel (PDI), qui comprend l'ensemble des actions RH visant à développer les compétences du collaborateur évalué. La SMI s'assure également de disposer d'un dispositif d'évaluation annuelle spécifique pour chaque catégorie de collaborateurs, à savoir les collaborateurs ouvriers et les collaborateurs non-ouvriers.



	2020	2021	2022
Effectif formé	50%	55%	56%
Budget formation par rapport à la masse salariale	0,35%	1%	1%

Promouvoir la diversité au sein des équipes



L'équité au sein de SMI

Comme le Groupe Managem, SMI a toujours eu pour objectif de promouvoir l'emploi des femmes. La société continue de travailler à l'égalité professionnelle et à renforcer la représentation des femmes dans toutes les catégories d'emplois de l'entreprise, en favorisant le recrutement de femmes à des postes de direction et de responsabilité. SMI s'efforce également d'éliminer toutes les formes de discrimination qui entravent le recrutement, l'intégration ou la progression professionnelle des femmes, afin de créer un environnement de travail inclusif pour tous.

L'insertion des personnes à mobilité réduite

Dans sa quête pour assurer un environnement de travail inclusif, SMI a entrepris une vaste entreprise d'aménagement de ses infrastructures pour se conformer aux normes et améliorer l'accessibilité de ses locaux aux personnes à mobilité réduite. Par ailleurs, dans le cadre de ses activités minières, la société a procédé à des adaptations de postes afin d'offrir à certains employés la possibilité de maintenir leur activité, conformément aux procédures en vigueur. Les personnes concernées par ces postes bénéficient d'un suivi adapté assuré par le service de médecine du travail. Ce service reste attentif à leurs besoins et s'efforce de leur apporter le soutien nécessaire pour surmonter toute difficulté professionnelle. En outre, la société sensibilise ses sous-traitants à l'intégration des personnes en situation de handicap et les encourage à exploiter leurs compétences dans des postes adaptés.



Garantir un dialogue social continu

Depuis ses débuts, SMI a adopté une politique d'échange et de partage envers sa principale ressource, en cultivant les principes du dialogue social afin d'écouter ses partenaires et maintenir un processus d'information, de consultation et de négociation sur des sujets d'intérêt commun.

À l'instar du Groupe MANAGEM, SMI s'engage à respecter la législation sociale et les normes internationales du travail en vigueur en faveur de la liberté syndicale et de la négociation collective. Pour cela, elle favorise une communication transparente et un dialogue social constructif avec les partenaires sociaux afin d'atteindre des objectifs communs, d'améliorer la performance collective et de renforcer la cohésion sociale. Cette implication est particulièrement ressentie lors des moments marqués par des défis.

La politique de SMI en matière de dialogue social se concrétise de plusieurs manières, notamment

par un dialogue permanent avec les représentants du personnel, des actions et des œuvres sociales pour favoriser la cohésion collective, une politique de portes ouvertes au sein de la mine, ainsi que la signature annuelle d'un protocole d'accord.

Dans le but de promouvoir le bien-être de ses collaborateurs, SMI a mis en place diverses actions sociales, telles que des bourses de mérite pour les enfants, un programme d'accompagnement pour l'accession à la propriété, ainsi que des animations socioculturelles et des festivités locales.

	2020	2021	2022
Jours de grève		1	0
Représentants du personnel		18	18
Litiges sociaux individuels		0	0



Une démarche de protection de l'environnement

SMI considère la protection de l'environnement et la préservation des ressources naturelles comme des enjeux majeurs. Pour répondre à ces enjeux, la société adopte un modèle de gestion environnementale structuré, qui est régulièrement audité pour maîtriser l'impact environnemental de ses activités et s'inscrire dans une démarche de durabilité.

Cette politique repose sur quatre domaines d'action clés : définir des objectifs cibles et suivre des indicateurs de performance, adopter une approche de performance et d'amélioration continue, assurer une surveillance et un contrôle réguliers et maîtriser les situations d'urgence.

Une matrice de matérialité qui comprend les enjeux environnementaux

SMI a une approche proactive en matière d'impact environnemental, prenant en compte cette dimension avant le démarrage de toute activité ou tout changement. La société s'assure d'intégrer un plan de prévention dans tous ses projets. Elle établit un plan de surveillance pour suivre les différents impacts potentiels de ses activités sur l'eau, le sol, l'air, les vibrations et le bruit.

Dans une perspective similaire, SMI a instauré une politique environnementale qui repose sur une matrice de matérialité des enjeux environnementaux. Cette étude est traduite en indicateurs, qui permettent à la société de se fixer des objectifs

spécifiques. Afin d'assurer une gestion proactive des indicateurs environnementaux, un tableau de bord est examiné mensuellement.

SMI mène une politique active de mesure de son empreinte environnementale dans le but de prendre des dispositions pour limiter l'impact de ses activités. Dans cette optique, la société met en place de nombreuses initiatives pour améliorer ses performances environnementales. En reconnaissance de ces efforts, le Système de Management Environnemental de SMI a été certifié conforme à la norme 14 001.

Des actions en faveur de l'environnement

Ressources	Objectifs	Exemples d'actions déployées
Eau	<ul style="list-style-type: none"> › Réduction de la consommation › Recyclage de la ressource hydrique 	<ul style="list-style-type: none"> › Épaississeur des rejets flottations › Barges flottantes pour le retour digue › Bassin géomembrane à l'aval des digues › Neutralisation des rejets › Système d'irrigation par goutte à goutte
Energie	<ul style="list-style-type: none"> › Réduction de la consommation énergétique › Réduction des émissions › Augmentation des énergies renouvelables 	<ul style="list-style-type: none"> › Chasse aux pertes énergétiques à travers une maintenance préventive notamment pour l'air comprimé, l'aéragé, et la surveillance du rendement des moteurs › Actions spécifiques sur les engins consommant de l'énergie › Recours à l'énergie de source renouvelable
Déchets	<ul style="list-style-type: none"> › Valorisation des rejets miniers 	<ul style="list-style-type: none"> › Valorisation des anciennes haldes › Valorisation des stériles miniers pour la mise à niveau des pistes ainsi que le remblayage des vides
Digues	<ul style="list-style-type: none"> › Surveillance des digues 	<ul style="list-style-type: none"> › Confortement des digues existantes › Étude et réalisation des nouvelles digues › Auscultation et suivi des mouvements des digues en interne et en externe › Intégration du risque des digues dans le Plan d'Opération Interne de la mine



1 322 386

Consommation eau (m³)



1,27

Ratio de consommation d'eau par tonnage traité (m³/TT)



75%

Taux de recyclage



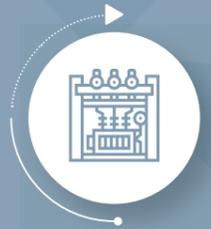
59 161

Consommation globale d'électricité (MWH)



85%

Ratio de consommation d'électricité de source renouvelable



57

Ratio de consommation d'électricité par tonnage traité (KWH/TT)

Recyclage et valorisation des haldes

En 2019, SMI a inauguré sa nouvelle usine de valorisation des résidus de l'exploitation minière. Cette usine utilise un processus de traitement en circuit fermé qui recycle les eaux utilisées. Les déchets sont stockés dans des digues dotées de géomembranes pour prévenir tout impact environnemental négatif. Cette initiative s'inscrit dans l'approche d'économie circulaire, adoptée par MANAGEM, qui intègre des critères de responsabilité sociale et environnementale dès la conception du projet.

440 163 T

de rejets revalorisés par an



Digitalisation du suivi de la consommation de l'eau

Afin de réduire son empreinte environnementale et économiser ses ressources hydriques, SMI a mis en place un projet de digitalisation du suivi de la consommation d'eau. Ce projet, dont l'objectif principal est d'assurer un suivi régulier de l'eau et d'archiver les données liées à la consommation instantanée de l'eau, sert à éviter les arrêts ainsi que les défaillances subies à cause du manque d'eau, et permet une meilleure analyse des indicateurs de performance hydrique.

Le projet a été mis en marche au cours du deuxième semestre de l'année 2022, et a été accompagné par l'organisation de réunions de mise au point afin de mieux identifier les besoins d'exploitation qui lui sont liés.



Une démarche inclusive de la contribution communautaire

Fort de son ancrage historique dans la région, SMI participe activement au développement économique et social des communautés locales. Depuis le lancement de ses activités, le Groupe, à travers ses filiales, s'engage en partenariat avec les acteurs communautaires et institutionnels à créer de la valeur partagée en développant les infrastructures de base, en renforçant l'employabilité et en préservant le patrimoine matériel et immatériel. Les contributions communautaires de SMI s'articulent autour de trois axes stratégiques majeurs, adaptés aux particularités de la zone d'activité et en cohérence avec les orientations du Groupe.

La scolarité pour tous

SMI se préoccupe du bien-être des enfants des communautés riveraines d'imiter et s'engage à leur offrir des conditions d'apprentissage optimales. Pour y parvenir, des ressources sont allouées à la réalisation d'infrastructures telles que la construction, la rénovation et l'équipement de salles de classe et de jardins d'enfants, l'aménagement de blocs sanitaires dans plusieurs communes et la création de terrains de sport de proximité. En outre, SMI a mis en place un important programme de soutien au transport scolaire pour les enfants des villages environnants, en fournissant une prise en charge directe et quotidienne des élèves et en mobilisant un budget supplémentaire grâce à des partenariats avec l'INDH et d'autres acteurs de la société civile. Ces programmes permettent de transporter plus de 1600 élèves chaque année.



Conditions de vie des communautés

SMI s'engage également pour la promotion des activités sportives, en contribuant à la construction des terrains de sport et à l'organisation des événements sportifs locaux. L'entreprise participe également à des programmes de sensibilisation et de prévention dans le domaine de la santé, ainsi qu'à des programmes pour faciliter l'accès à l'eau tout en veillant à intégrer les énergies renouvelables pour le pompage. Enfin, SMI soutient les initiatives de développement économique local en encourageant la création de coopératives et en fournissant une assistance technique et financière pour aider les entrepreneurs locaux à créer et développer leur entreprise. Ces actions témoignent de l'engagement de SMI envers les communautés locales et de sa volonté de contribuer au développement socio-économique de la région.



Répartition budget sociétal

	2020	2021	2022
Bien-être	13%	17%	91%
Éducation, jeunesse & entrepreneuriat	87%	83%	9%



Priorisation de l'emploi local

Grâce à son activité industrielle, SMI contribue à la création d'emplois indirects en encourageant la création d'entreprises locales de sous-traitance et en introduisant de nouvelles activités dans la région, telles que le transport, la restauration, le soudage et les travaux souterrains. L'écosystème de SMI dans la région regroupe actuellement près de 10 sous-traitants permanents, employant plus de 700 salariés, la majorité étant originaires des communes environnantes. Plus de 78% de l'effectif est recruté localement dans la région de Draa-Tafilalet, dont plus de 70% sont originaires des provinces de Tinghir et Errachidia.



Promotion de l'entrepreneuriat social

SMI s'investit dans la promotion de l'entrepreneuriat au niveau régional en partenariat avec Injaz Al Maghrib. Les programmes conçus dans le cadre de ce partenariat, ont permis de cibler différentes tranches d'âges, afin de contribuer à diffuser la culture entrepreneuriale dès le plus jeune âge. Cette approche, permet aux jeunes de s'ouvrir à de nouveaux horizons et à relever le niveau de leurs attentes en termes de carrières professionnelles. Le programme "Jamaati" s'adresse aux élèves des écoles primaires pour les initier aux bases de l'entrepreneuriat et au fonctionnement de l'économie locale d'une commune. "It's my Business" est destiné aux collégiens pour les familiariser avec des exemples concrets de réussite entrepreneuriale et des activités ludiques. Enfin, "Cooper'Up" accompagne les associations et les coopératives en les formant aux bases de gestion managériale pour assurer le développement et la pérennité de leurs activités. C'est une excellente initiative pour favoriser le développement économique et social de la région.



Soutien des coopératives féminines

SMI met en œuvre une politique sociétale inclusive visant à promouvoir l'égalité des sexes dans ses opérations. La société soutient les initiatives créatrices de valeur qui permettent aux femmes de devenir financièrement autonomes et les accompagne dans leur projet en renforçant leurs compétences, afin qu'elles puissent contribuer au développement socio-économique de leur région. En 2022, la SMI a continué son engagement auprès des coopératives féminines, dans le cadre du programme Cooper Up, notamment à travers le lancement du diagnostic permettant d'identifier les points forts et les aspects à renforcer, nécessaires à la pérennisation de leurs activités. Par la suite un cycle de formation adapté a été conçu, sur la base du diagnostic, et déployé. Ce cycle de formation a permis de couvrir différents domaines, comme la gestion de l'entreprise, la stratégie commerciale et la communication. La société accompagne également les coopératives féminines en promouvant leurs produits lors d'événements régionaux et nationaux.



Des achats et des partenaires locaux

La fonction des achats de biens et services au sein du Groupe Managem, dont SMI fait partie, est soumise à un code de déontologie qui s'applique à tous les collaborateurs en relation avec des fournisseurs et sous-traitants. Ce code repose sur quatre principes fondamentaux : la prévention des conflits d'intérêts, l'interdiction de toute forme de corruption, la promotion de l'égalité et de la saine concurrence, ainsi que la promotion d'une politique de développement durable chez les sous-traitants.

Dans le cadre de sa politique de développement durable, SMI favorise le recours aux fournisseurs et sous-traitants locaux, tout en intégrant des considérations d'emploi local, de respect des normes sociales, environnementales et éthiques dans les clauses contractuelles. Ces critères font également l'objet d'une évaluation annuelle. Les fournisseurs et sous-traitants étant des acteurs clés de la chaîne de valeur, SMI veille à appliquer des critères de sélection en cohérence avec sa démarche RSE et ses valeurs, tout en s'assurant de la bonne qualité des prestations et des produits délivrés.



Une démarche inclusive

Les partenariats de SMI impliquent les autorités locales, les élus et les représentants de la société civile, dans une démarche inclusive qui témoigne de son engagement envers ses parties prenantes.



Engagement sociétal

	2020	2021	2022
Nombre de partenaires	9	7	2
Nombre de réunions avec les partenaires	14	22	7



Assurer une gouvernance responsable et transparente

Politique en matière d'éthique de conduite des affaires

Pour la gestion de l'éthique et la conduite des affaires, le Groupe a procédé à la mise en place des mécanismes suivants :

- Code déontologique qui vise à limiter la liberté du salarié, notamment dans ses rapports avec les tiers: restrictions quant aux investissements boursiers pour éviter le délit d'initié (règlement intérieur des sociétés).
- Code d'éthique et de conduite des affaires qui formalise le cadre de référence dans lequel le Groupe Managem exerce ses activités, et cadre éthique dans lequel l'ensemble des collaborateurs et tiers du Groupe doivent exercer leur activité professionnelle au quotidien.

Portée :

- Le code d'éthique et de conduite des affaires est porté par le PDG de Managem. Il repose sur des principes de conduite solides et porteurs : le respect de l'individu, du collaborateur et du collectif qui se traduit par la conformité aux normes, lois et réglementations en vigueur.

- Le code déontologique est porté par le déontologue de MANAGEM group

Champs d'application :

Le code d'éthique et de conduite des affaires s'adresse, en toute circonstance et sans exception, aux membres du Conseil d'Administration, aux dirigeants et collaborateurs de Managem Group et de ses filiales au Maroc et à l'international.

Actions engagées pour prévenir la corruption et les conflits d'intérêt

Le code de conduite pour l'ensemble des collaborateurs du Groupe Managem a plusieurs buts :

- Fixer les standards de conduite éthique qu'on attend des collaborateurs et du management
- Fixer les attitudes et conduites attendues en matière d'éthique.

Mesures prises en réponse à des incidents de corruption

Instauration d'un dispositif d'alerte de MANAGEM « MANALERT » au choix du salarié :

- * Soit le site internet de MANAGEM Group www.managemgroup.com via le menu MANALERT,
- * Soit par téléphone dédié au numéro **07 01 00 82 45 06**,
- * Soit l'adresse email alerte_compliance@managemgroup.com
- * Soit l'adresse postale: Comité d'éthique, Twin Center, Tour A, Angle Boulevard Zerktouni et Al Massira Al Khadra, BP 5199 - Casablanca, Maroc
- * Protection des lanceurs d'alertes
- * Processus de traitement des alertes : instauration du Comité d'Ethique sous la coupe du COMEX.

Composition du Conseil d'Administration

SMI est une société anonyme administrée par un Conseil d'Administration dont les membres sont nommés par l'Assemblée Générale et renouvelés ou révoqués par elle. Le Conseil d'Administration définit les orientations stratégiques de la société et veille à leur mise en œuvre. Il procède également aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns et se saisit de toute question relative à la bonne marche de la société.

Au 31 décembre 2022, le Conseil d'Administration comptait huit membres, dont deux indépendants.

Les administrateurs peuvent être des personnes physiques ou morales. Dans ce dernier cas, lors de sa nomination, la personne morale est tenue de désigner un représentant permanent pour une durée de mandat identique au sien, qui est soumis aux mêmes conditions et obligations et qui encourt les mêmes responsabilités civiles et pénales que s'il était administrateur en son propre nom, sans préjudice de la responsabilité solidaire et de la personne morale qu'il représente.

Au 31 décembre 2022, le Conseil d'Administration de SMI était composé des membres suivants :

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	FONCTION	NOMINATION	EXPIRATION DU MANDAT	LIEN AVEC LE GROUPE MANAGEM
M. Imad TOUMI	Président du Conseil d'Administration	28.01.2016	2026	Président Directeur Général
M. Bassim JAI HOKIMI	Administrateur non exécutif	22.05.2014	2027	Administrateur de Al Mada (maison mère) et MANAGEM
Mme Amina BENKHADRA	Administrateur non exécutif	19.09.1996	2026	Administrateur de CMG
M. Badr ATLASSI	Administrateur non exécutif	03.06.2022	2027	
MANAGEM représentée par M. Youssef EL HAJJAM	Administrateur non exécutif	19.09.1996	2026	Administrateur de AKKA, CMG, CTT, REMINEX, SAGAX MAGHREB, SAMINE, SOMIFER et TECHSUB (filiales)
SIGER représentée par M. Hassan OURIAGLI	Administrateur non exécutif	04.06.2002	2026	Actionnaire de Al Mada et administrateur de MANAGEM
M. Salaheddine KADMIRI	Administrateur indépendant	25.06.2020	2026	Aucun
Mme Leila BENALI	Administrateur indépendant	25.06.2020	2026	

Le tableau suivant présente les représentants d'une personne morale administrateur au 31 décembre 2022 :

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	FONCTION ACTUELLE (SMI)	PERSONNE MORALE ADMINISTRATEUR REPRÉSENTÉE	FONCTION ACTUELLE (SOCIÉTÉ REPRÉSENTÉE)	LIEN DE LA SOCIÉTÉ REPRÉSENTÉE AVEC SMI
M. Hassan OURIAGLI	Administrateur	SIGER	Président Directeur Général	Maison mère de Managem
M. Youssef EL HAJJAM	Administrateur	MANAGEM	Directeur Général des opérations Maroc	Maison mère de SMI

Critères pour la nomination d'administrateurs indépendants

L'article 14 bis de la loi 20-19 stipule qu'un ou plusieurs administrateurs indépendants doivent être nommés membres du conseil d'administration des sociétés faisant appel public à l'épargne. C'est un nouveau profil d'administrateurs qui ne sont ni Président, ni Directeur Général, ni Directeur Général Délégué, ni salariés de la société exerçant des fonctions de direction. Ils ne possèdent aucune action de la société contrairement aux autres actionnaires. Le nombre des administrateurs indépendants ne peut dépasser le tiers du nombre total des administrateurs.

La parité et les règles en la matière

La loi 19-20 prévoit que pour les sociétés anonymes faisant appel public à l'épargne devront assurer une représentation des femmes de 30% au 1^{er} janvier de la 3^{ème} suivant l'année de la publication de la loi pour se fixer à 40% au 1^{er} janvier de la 6^{ème} année suivant l'année de cette publication au sein de leurs conseils d'administration. Dispositions à respecter :

- représentation des femmes de 30% à partir du 1^{er} janvier 2024
- représentation des femmes de 40% à partir du 1^{er} janvier 2026

Processus d'évaluation de la performance de l'instance de gouvernance par rapport aux thèmes économiques, environnementaux et sociaux

Cette évaluation se fait d'une façon quantitative et qualitative, notamment sur la base du taux de présence aux conseils d'administration par les administrateurs (100% courant 2022). Les jetons de présence sont calculés par présence effective lors de chaque Conseil d'Administration et au Comité des Risques et des Comptes. Et à travers le traitement des thèmes économiques, environnementaux et sociaux lors de la présentation de l'activité annuellement.

Fonctionnement du Conseil d'Administration

Actions de garantie

Selon les statuts de SMI, les administrateurs se doivent de détenir au moins une action pendant toute la durée de leur mandat

Durée des fonctions des administrateurs

La durée des fonctions des administrateurs est de six années, chaque année étant entendue comme la période courue entre deux Assemblées Générales Ordinaires annuelles consécutives. Les administrateurs sont toujours rééligibles.

Rémunération des administrateurs

Au titre de l'exercice 2022, l'Assemblée Générale Ordinaire a attribué un montant de 620 000 MAD aux membres du conseil au titre de jetons de présence.

Réunions du conseil d'administration

Le conseil d'administration se réunit, sur convocation de son Président, au moins deux fois par an et aussi souvent que la loi ou l'intérêt de la Société l'exige. Le Président fixe l'ordre du jour du conseil d'administration, en tenant compte des demandes d'inscription sur ledit ordre des propositions de décisions émanant de

chaque administrateur. Le conseil d'administration se réunit au siège ou en tout autre endroit indiqué dans la lettre de convocation.

En cas de non réunion du conseil d'administration depuis plus de deux mois, le Directeur Général ou le tiers au moins des administrateurs peut demander au Président du conseil d'administration de convoquer le conseil. En cas de non convocation du conseil d'administration par son Président dans un délai de 15 jours à compter de la date de la demande, ledit Directeur Général ou lesdits administrateurs peuvent convoquer le conseil d'administration à se réunir tout en établissant l'ordre du jour objet de la convocation.

Les sujets de responsabilité sociétale et environnementale sont discutés entre les administrateurs lors de la présentation de l'activité du Groupe.

Taux de présence effective aux séances du conseil d'administration en 2022

En 2022, le conseil d'administration a tenu deux réunions où les administrateurs étaient présents à l'unanimité.

Comités spécialisés

Il a été mis en place un Comité des Risques et des Comptes, dont la composition est la suivante :

PÉRIODICITÉ	SEMESTRIEL
Membres	Président : M. Samir M. Salaheddine Kadmiri Membres permanents : M. Badre ATLASSI et Mme Leila BENALI Invité permanent: Mme Mouna MAHFOUD
Objectif	S'assurer de l'équilibre financier de la société et surveiller les risques auxquels elle pourrait être exposée.
Attributions	La méthode d'élaboration des comptes sociaux ;
	L'examen des comptes annuels et semestriels, ainsi que de la situation financière ;
	La sélection des CAC
	Le dispositif du contrôle interne, de la gestion des risques, des règles de gouvernance et de la déontologie

Les organes de direction

Les statuts de SMI stipulent que la direction générale est assumée soit (i) par le Président du Conseil d'Administration avec le titre de Président Directeur Général, soit (ii) par une autre personne physique nommée par le Conseil d'Administration et portant le titre de Directeur Général.

Sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux Assemblées d'actionnaires et au Conseil d'Administration, et dans la limite de l'objet social, le Directeur Général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société. Il représente la Société dans ses rapports avec les tiers, avec les pouvoirs les plus étendus, sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la loi aux Assemblées Générales et des pouvoirs spécifiques du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration a opté pour le cumul des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général. En conséquence, il a confirmé M. Imad TOUMI en qualité de Président Directeur Général pour la durée de son mandat.

Les principaux dirigeants

À l'instar de toutes les filiales du Groupe, la gouvernance de la société SMI est assurée par les fonctions Corporate de Management dans le cadre des conventions réglementées.

DIRIGEANTS	FONCTION ACTUELLE
Imad TOUMI	Président Directeur Général
Mouna MAHFOUD	Directrice Exécutive Finances
Youssef EL HAJJAM	Directeur Général des Opérations Maroc

Biographies des administrateurs

M. Imad TOUMI, Président Directeur Général

Imad TOUMI est diplômé de l'École Polytechnique (X 1982), titulaire d'un doctorat de l'Université Paris 6, et d'un MBA de l'école des Hautes Études Commerciales de Paris (MBA HEC 2000). Il a une expérience de plus de 20 ans en management de projets industriels dans le domaine de l'énergie et des mines. Après un début de carrière au sein du Commissariat à l'Énergie Atomique (CEA), il rejoint AREVA en 2002 où il occupera plusieurs postes, dont la Direction Générale de AREVA South Africa, puis de AREVA Niger. Il a aussi été membre du Comité de Direction de la branche Mines d'AREVA et administrateur de plusieurs sociétés minières en Afrique et au Canada.

M. Hassan OURIAGLI, Administrateur

Diplômé de l'École Polytechnique et de l'École Nationale des Ponts et Chaussées, Hassan OURIAGLI occupe actuellement les postes de Président Directeur Général du Groupe AL MADA, et d'administrateur dans plusieurs filiales du Groupe. Auparavant, M. OURIAGLI occupait les postes suivants : Directeur associé à Cap Gemini Ernst & Young, à Paris ; Directeur attaché à la présidence ONA, chargé des participations financières ; Directeur délégué de l'ONA, absorbée par la SNI en 2010.

M. Bassim JAI HOKIMI, Administrateur

Diplômé de l'École Polytechnique et d'un Master en Computer Science à l'Université de Stanford en Californie aux États-Unis. M. HOKIMI occupe actuellement le poste de Président Directeur Général d'ATLAMED, une société anonyme basée à Casablanca, ayant pour objet le capital investissement et le conseil financier. Après ses expériences dans les systèmes d'information (Royal Air Maroc), la banque de marchés (Mediafinance au Maroc), et le conseil (Orga Consultants à Paris), M. HOKIMI prendra la présidence du Groupe SNI/ ONA (actuellement AL MADA) de 2002 à 2005.

Mme Amina BENKHADRA, Administratrice représentante de l'ONHYM

Diplômée et ingénieur civil des mines de l'École Nationale Supérieure des Mines de Nancy en 1978. Mme Benkhadra a également un doctorat en sciences et techniques minières (ENSM Paris), en plus d'une double formation en management à l'Université de Columbia (1990). Aujourd'hui, elle occupe le poste de Directrice Générale de l'ONHYM. Auparavant, elle occupait les postes suivants : Directrice Générale de l'Office national de recherches et d'exploitations pétrolières (Onarep) ; Directrice Générale du Bureau des recherches et participations minières (BRPM) ; Directrice des mines au ministère de l'Énergie et des Mines ; Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Énergie et des Mines, chargée du Développement du secteur minier ; Ministre de l'Énergie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement.

M. Salaheddine KADMIRI, Administrateur indépendant

Diplômé de l'École Centrale de Paris, M. Kadmiri est le PDG de Schiele Group, entreprise spécialisée dans l'intégration des solutions électriques et de télécommunications. Il est également Administrateur de Sehla Group, entreprise spécialisée dans les systèmes électroniques destinés à l'aéronautique et les télécommunications. M. Kadmiri a été Vice-Président de La CGEM de 2012 à 2015. Depuis 2017, il est Co-Président du Conseil Économique Maroc-Espagne.

M. Youssef EL HAJJAM, Administrateur

Diplômé de l'École Polytechnique en 1993 puis de l'École des Mines de Paris en 1995, M. EL HAJJAM rejoint Managem la même année en tant qu'ingénieur en charge du traitement à CTT Guemassa. Il occupera ensuite plusieurs postes de responsabilité dans l'activité hydrométallurgie, notamment Responsable du projet Hydro II et Responsable d'exploitation des usines Cobalt II. En 2002, il rejoint l'activité «ingénierie» en tant que Directeur de Projet. Il est ensuite chargé de la Direction de la mine de SAMINE. En 2005, il occupe le poste de Directeur Technique des Exploitations Minières avant d'être nommé Directeur de Développement. En 2008, il est nommé Directeur Général de la Branche Métaux Précieux puis Directeur Général de la Branche Métaux Précieux & Fluorine en 2011. Depuis Juillet 2019, M. EL HAJJAM est Directeur Général des Opérations Maroc.

M. Badre ATLASSI

Investment Manager Senior - Al Mada

Biographies des dirigeants

M. Imad TOUMI, Président Directeur Général

M. Imad TOUMI est diplômé de l'École Polytechnique (X 1982), titulaire d'un doctorat de l'Université Paris 6, et d'un MBA de l'école des Hautes Études Commerciales de Paris (MBA HEC 2000). Il a une expérience de plus de 20 ans en management de projets industriels dans le domaine de l'énergie et des mines. Après un début de carrière au sein du Commissariat à l'Énergie Atomique (CEA), il rejoint AREVA en 2002 où il occupera plusieurs postes, dont la Direction Générale de AREVA South Africa, puis de AREVA Niger. Il a aussi été membre du Comité de Direction de la branche Mines d'AREVA et administrateur de plusieurs sociétés minières en Afrique et au Canada.

Mme Mouna MAHFOUD

Lauréate de l'École Mohammadia des Ingénieurs (EMI), Mouna MAHFOUD a rejoint le Groupe Managem en 1998 en tant qu'ingénieur process. Affectée aux unités hydro Métallurgiques du site de Guemassa pour contribuer au développement de la production des cathodes de cobalt, elle y prend très vite plusieurs responsabilités notamment celle des usines de production de cobalt, cuivre et oxyde de zinc. En 2003, forte d'une riche expérience opérationnelle de terrain, elle se réoriente vers le contrôle de gestion et devient en 2008 Directrice en charge du Contrôle de gestion opérationnel rattachée à la Direction Générale. Son périmètre s'agrandit au fil des années, en 2018, il regroupe le contrôle de gestion de l'ensemble des activités opérationnelles du Groupe Managem, au Maroc et à l'international. En 2020, elle est nommée Directrice Exécutive Finances.

M. Youssef EL HAJJAM

Diplômé de l'École Polytechnique puis de l'École des Mines de Paris, Youssef EL HAJJAM rejoint le Groupe Managem en tant qu'ingénieur en charge du traitement à CTT. Il intègre ensuite les activités Hydrométallurgie et Ingénierie avant de prendre en charge la direction du projet Dra Lasfar puis la direction d'exploitation de Samine. En 2005, il est nommé Directeur Technique des Exploitations minières puis Directeur de Développement, et Directeur Général de la branche Métaux Précieux, puis Directeur Général des Activités à l'international et du Développement. En 2020, Youssef El Hajjam est nommé Directeur Général des Opérations Maroc.

Autres mandats des Administrateurs de SMI SA

M. IMAD TOUMI

Société	Activité	Lien avec le Groupe MANAGEM	Fonction
AKKA GOLD MINING (AGM)	Exploitation minière	Filiale	Président Directeur Général
COMPAGNIE DE TIFNOUT TIRANIMINE (CTT)	Exploitation minière	Filiale	Président Directeur Général
COMPAGNIE MINIERE DE GUEMASSA (CMG)	Exploitation minière	Filiale	Président Directeur Général
SAGAX Maghreb S.A	Travaux d'exploration minière	Filiale	Président Directeur Général
CIMR	Caisse de Retraite	Aucun	Représentant de MANAGEM Administrateur
CTTA	Transport et travaux aériens	Filiale	Président Directeur Général
AFRICAPLANE	Transport aérien	GIE	Président
REMINEX	Recherche et Ingénierie minière	Filiale	Président Directeur Général
SOCIETE METALLURGIQUE D'IMITER (SMI)	Exploitation minière	Filiale	Président Directeur Général
SOCIETE ANONYME D'ENTREPRISES MINIERES (SAMINE)	Exploitation minière	Filiale	Président Directeur Général
SOCIETE MINIERE DE BOU GAFFER (SOMIFER)	Exploitation minière	Filiale	Président Directeur Général
TECHSUB	Sondages et travaux souterrains miniers	Filiale	Président Directeur Général
COMPAGNIE MINIERE D'OUMJRANE (C.M.O.)	Exploitation minière	Filiale	Président Directeur Général
COMPAGNIE MINIERE DE SAGHRO (C.M.S.)	Exploitation minière	Filiale	Président Directeur Général
COMPAGNIE MINIERE DE DADES	Exploitation minière	Filiale	Président Directeur Général
MANACET	Holding de participation	Filiale	Président Directeur Général
MANATRADE	Commercialisation de minerais	Filiale	Président Directeur Général
MANAGEM INTERNATIONAL	Holding de participation	Filiale	Président Directeur Général
SMM	Prospection géologique	Filiale	Administrateur Président
MANUB	Exploitation minière	Filiale	Administrateur
MCM	Exploitation minière	Filiale	Président du Conseil d'administration
NIGIEM	Exploitation minière	Filiale	Président du Conseil d'administration
MANAGOLD	Holding de participation	Filiale	Président Directeur Général
TRADIST	Commercialisation	Filiale	Président Directeur Général
Fondation ONA	Association d'utilité publique	MANAGEM membre de la fondation ONA	Représentant de MANAGEM Administrateur
MAA	Métallurgie	Filiale	Président Directeur Général
GGM	Métallurgie	Filiale	Président Directeur Général
NAREVA	Energie	Consœurs	Administrateur

M. HASSAN OURIAGLI

Sociétés	Fonction
AL MADA	Président Directeur Général
COMPAGNIE CHERIFIENNE DES PRODUITS DU NAPHTA NAPHTA	Président Directeur Général
COMPAGNIE MAROCAINE D'HUILERIE CMH	Président Directeur Général
DAN MAROC	Président Directeur Général
FINANCIERE DE PRISE DE PARTICIPATIONS	Président Directeur Général
FIRST CONNECT SAT	Président Directeur Général
GLOBAL COMMUNICATIONS	Président Directeur Général
INVEST CO HOLDING INVEST CO	Président Directeur Général
LONGOMETAL Afrique	Président Directeur Général
ONA COURTAGE	Président Directeur Général
ONA INTERNATIONAL	Président Directeur Général
RESERVES IMMOBILIERES	Président Directeur Général
FONDATION AI MADA	Président
FONDATION SUZANNE ET JEAN EPINAT	Président
IMMO MASUR	Gérant
ACIMA	Administrateur
AFRICAPLANE	Administrateur
ATTIJARIWAFI BANK AWB	Administrateur
COMPAGNIE OPTORG	Administrateur
COPROPAR	Administrateur
DIGIBAY	Administrateur
GROUP INVEST	Administrateur
HOSPITALITY HOLDING COMPANY H.Co	Administrateur
LAFARGE MAROC	Administrateur
LAFARGEHOLCIM MAROC LHM	Administrateur
LAFARGEHOLCIM MAROC AFRIQUE LHMA	Administrateur
MANAGEM	Administrateur
MARJANE HOLDING MARJANE	Administrateur
NAREVA HOLDING NAREVA	Administrateur
NAREVA POWER	Administrateur
OFNA	Administrateur
OMNIUM DE GESTION MAROCAIN OGM	Administrateur
ONAPAR-AMETYS	Administrateur
ORIENTIS INVEST	Administrateur
PRESTIGE RESORTS	Administrateur
RADIO MEDITERRANEE INTERNATIONALE RMI	Administrateur
RIHLA IBN BATTUTA PROD	Administrateur
SOCIETE IMMOBILIERE AGENA	Administrateur
SOCIETE AFRICAINE DE TOURISME SAT	Administrateur
SOCIETE CENTRALE D'INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS SCII	Administrateur
SOCIETE IMMOBILIERE CENTURIS	Administrateur
SOCIETE IMMOBILIERE DARWA	Administrateur
SOCIETE IMMOBILIERE MANDARONA	Administrateur
SOCIETE METALLURGIQUE D'IMITER SMI	Administrateur
SOCIETE FINANCIERE DE GESTION ET DE PLACEMENT	Président du Conseil d'Administration
COPROPAR	Administrateur
WAFI ASSURANCE	Administrateur
WANA CORPORATE	Administrateur

M. BASSIM JAI HOKIMI

Sociétés	Fonction
ATLAMED	Président Directeur Général
AM INVEST MOROCCO	Président Directeur Général
COFIMAG	Président Directeur Général
INVOLYS	Président Directeur Général
GEMA CORP	Administrateur
GEMADEC	Administrateur
SECURIMAG	Administrateur
SOFRENOR	Administrateur
EGFI	Administrateur
INTEX CO	Administrateur
WATEC	Administrateur
3P FUND	Administrateur
AL MADA	Administrateur
SMI	Administrateur
TUYAUTO GESTAMP MOROCCO	Administrateur

MME AMINA BENKHADRA

Sociétés	Fonction
CMG	Administrateur
SMI	Administrateur

Relation avec les actionnaires : informations communiquées aux actionnaires

Les actionnaires sont systématiquement, selon les règles statutaires et réglementaires, convoqués à toute assemblée générale avec l'ordre du jour. En parallèle, tous les documents afférents à l'assemblée sont mis à leur disposition, au siège de la société, 15 jours avant l'assemblée. À noter également que tous les documents à présenter lors de l'assemblée sont publiés sur le site de Managem. Conformément aux exigences réglementaires, SMI informe régulièrement ses actionnaires par le biais de son site internet où sont répertoriées l'ensemble des publications légales exigées pour toute société cotée en bourse.

Liste des communiqués de presse publiés en 2022

Liste des communiqués de presse	Date de publication
Résultats annuels au 31 décembre 2022	21/03/2023
Indicateurs trimestriels au 31 décembre 2022	24/02/2022
Indicateurs trimestriels au 30 septembre 2022	25/11/2022
États financiers sociaux au 30 juin 2022	29/09/2022
Résultats semestriels au 30 juin 2022	22/09/2022
Indicateurs trimestriels au 30 juin 2022	02/08/2022
Indicateurs trimestriels au 31 mars 2022	13/05/2022
Résultats annuels au 31 décembre 2021	25/03/2022
Indicateurs trimestriels au 31 décembre 2021	21/02/2022

04

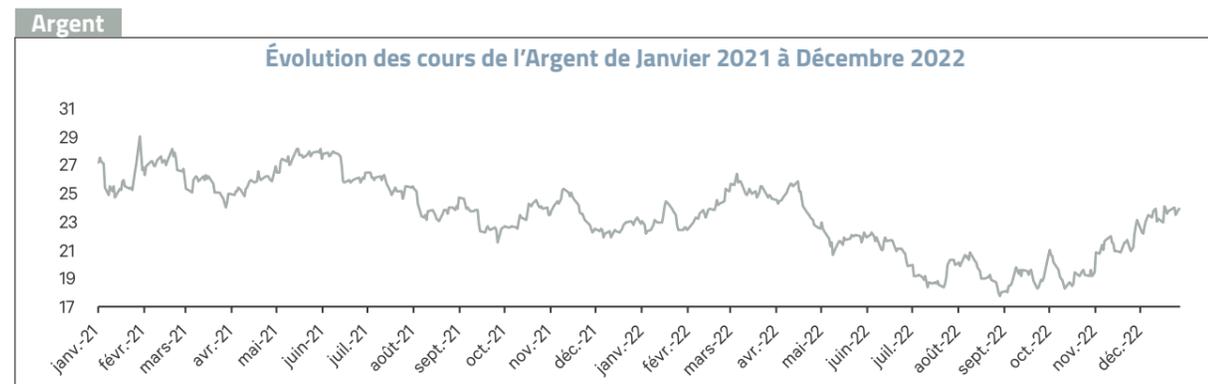
Comptes annuels et Rapports

› Rapport de gestion	56
› Comptes sociaux	64
› Déclaration des honoraires des contrôleurs des comptes	88
› Rapport des commissaires aux comptes	90



Rapport de Gestion

I. Revue de marché



Cours moyen 2022 21,78 Cours moyen 2021 25,13	Évolution 22 / 21 -13%	Meilleure performance 2022 26,40 08/03/2022	Plus faible performance 2022 17,80 01/09/2022
--	---	--	--

Après une performance mitigée en début d'année, les cours de l'argent ont entrepris le chemin de la hausse dès février pour atteindre en mars un sommet de 8 mois à plus de 26\$. Ils n'ont toutefois pas réussi à conserver leurs gains, s'effondrant par la suite pour atteindre un creux à 17,40\$ en septembre.

Globalement, la tendance de l'argent a suivi celle de l'or, à quelques détails près :

La demande en valeur refuge et en hedge d'inflation, le durcissement de la politique monétaire de la Fed :

- Comme pour l'or, l'enclenchement de la guerre en Ukraine et l'envolée soutenue de l'inflation a renforcé l'attrait de l'argent lors du premier trimestre de l'année.
- Le resserrement agressif de la politique monétaire de la Fed, couplé au ralentissement de l'activité économique mondiale et au renforcement du dollar, a toutefois renversé la tendance des cours du métal dès le mois d'avril.
- Par la suite, le ralentissement de l'inflation US, du rythme de resserrement monétaire de la Fed, ainsi que l'affaiblissement du dollar en fin d'année a favorisé une forte reprise des cours de l'argent à partir du mois de novembre.

La demande physique/industrielle et joaillière/en argenterie :

Selon la Silver Institute (SI) :

- Le repli des cours de l'argent au deuxième et troisième trimestre a encouragé les achats à bon compte et a ainsi stimulé la demande physique pour le métal, qui a finalement bondi de 18% sur l'année pour atteindre 329 millions d'onces. La plus forte poussée de la demande physique a notamment été observée en Inde (+49%).

- Malgré l'érosion de la demande mondiale en produits électroniques et la baisse des ventes de voitures neuves à travers le monde dans un contexte de ralentissement économique global, la demande industrielle en argent a augmenté de 5,5%, portée par l'adoption croissante des technologies 5G et l'engagement des gouvernements mondiaux envers les infrastructures vertes.
- La demande mondiale en argent dans la joaillerie et l'argenterie a respectivement augmenté de 29% et de 72%, soutenus par une forte reconstitution des stocks avant la saison des fêtes et des mariages en Inde, suite à un épuisement important des stocks en 2021.
- La demande globale en argent a, pour sa part, augmenté de 15,67% par rapport à l'année 2021.

La production mondiale d'argent :

- L'offre mondiale en argent a augmenté en 2022 de 1% en glissement annuel, soutenue en particulier par une hausse de la production mexicaine. Ce chiffre aurait été plus important si ce n'était pour la contraction recensée de la production péruvienne (mine d'Uchucchacua), chinoise et russe (mine de Kupol).
- Le déficit en 2022 a été estimé à environ 194 millions d'onces, plus de quatre fois plus qu'un an plus tôt.

Investissements des ETF :

La quantité d'argent détenue par les ETF a chuté d'environ 135% en 2022 pour atteindre son plus bas niveau depuis avril 2020, à 768 millions d'onces troy. Selon la SI, cela reste en partie attribuable à la volatilité plus élevée de l'argent par rapport à l'or, qui l'a rendu plus vulnérable aux prises de profits. Dans ce contexte, le ratio or-argent a atteint en septembre son deuxième plus haut niveau historique en 95,30, ce qui, couplé à la tendance baissière des cours des deux métaux précieux, encourageait une position vendeuse sur l'argent.

Prévisions 2023 et 2024 :

Les grandes banques d'affaires s'attendent à ce que le cours de l'argent atteigne respectivement des moyennes de 21,91\$ et 21,52\$ en 2023 et en 2024.



Cours moyen 2022 10,16 Parité moyenne 2021 8,99	Évolution 22 / 21 +13%	Meilleure performance 2022 11,09 28/09/2022	Plus faible performance 2022 9,20 13/01/2022
--	---	--	---

Le dollar s'est apprécié de 20% face au Dirham au cours des trois premiers trimestres de 2022, atteignant un pic historique de 11,09. Il a toutefois effacé une partie de ses gains lors du dernier trimestre de l'année, cédant 5,8%. Cette performance reste attribuable aux éléments suivants :

La performance de l'Euro face au Dollar :

L'EURUSD a chuté en septembre 2022 à 0,9594, à un creux de 20 ans, alors que la parité a entamé l'année 2022 juste au-dessus des 1,1500. Ceci s'explique par :

- La divergence entre les politiques monétaires de la BCE et de la Fed face à une inflation galopante, qui a joué en faveur des taux américains.
- L'aversion croissante au risque des investisseurs dans un contexte de tensions géopolitiques accrues et de récession anticipée, qui a bénéficié au billet vert, valeur refuge.
- La détérioration de la balance commerciale en Zone Euro du fait de la flambée des prix de l'énergie à leur plus niveau depuis 2008.

La monnaie unique a par la suite regagné du terrain face au Dollar compte tenu du durcissement du ton de la BCE, de l'atténuation des craintes liées à l'approvisionnement énergétique de la zone Euro et du ralentissement anticipé du rythme de resserrement monétaire de la Fed.

Le spread de liquidité du Dirham :

Le resserrement des conditions de liquidité sur le marché domestique de change a exacerbé la pression haussière sur l'USDMAD en 2022. Le spread de liquidité du dirham est passé d'environ -4,00% en début d'année à +5,00% en fin novembre, soit son plus haut niveau depuis le début de la flexibilisation de la devise marocaine. Ce niveau correspond également à la limite supérieure de la fourchette de la bande de fluctuation du dirham.

Ceci s'explique principalement par une position de change globalement déficitaire pour la majeure partie de l'année, ainsi que par les anticipations en fin d'année de flux de paiements de dividendes et d'opérations d'acquisition. Par ailleurs, les banques privilégiaient également une situation de surcote, malgré la reprise de la position de change, afin de profiter du carry ou du moins ne pas subir un différentiel de taux défavorable dans le cas d'un déficit en devises.

Prévisions de 2023 et 2024 :

En 2023, le repli anticipé du dollar, couplé au recul du spread de liquidité du dirham, devrait favoriser un rebond de la devise marocaine face au dollar. Dans ce contexte, les analystes tablent sur un EURUSD à 1,08 et à 1,10 en 2023 et en 2024, respectivement.

II. Activité

1) Ventas :

	31/12/2022	31/12/2021	Evol° % Vs 2021	30/06/2022
Tonnage Kg	108 559	116 260	-6,6%	56 488
Cours \$/oz	22,26	20,87	6,7%	23,17
Parité \$/DH	10,18	9,00	13,2%	9,78
C.A export KDH	789 446	682 622	15,6%	414 837

À fin Décembre 2022, le chiffre d'affaires de SMI s'établit à **798,4MDH** contre **689,2MDH** réalisé à fin Décembre 2021, soit une hausse de **109,2MDH** grâce notamment aux effets combinés de l'appréciation du cours de vente de l'Argent et du taux de change compensant ainsi la baisse des tonnages vendus.

2) Couverture de l'Argent :

a) Bilan de couvertures à fin Décembre 2022 :

Le bilan de couverture de l'Argent à fin Décembre 2022 est de **+0,01MUSD** détaillé comme suit :

Métaux / Change	Ag SMI
Positions Couvertes	1 312 778
Cours moyen d'engagement	21,10
Cours moyen de Clôture	21,09
Bilan de couvertures	0,01 M\$

b) Engagements de couvertures au 31/12/2022 :

Sous-jacent	Année	Protection (Oz)	Cours de protection (\$/Oz)	Engagement (Oz)	Cours d'engagement (\$/Oz)
Argent SMI	2022	630 000	21,77	750 000	22,26

3) Production :

	31/12/2022	31/12/2021	Evol° % Vs 2021	30/06/2022
Minerai traité (T)	1 039 738	995 250	4,5%	531 074
Teneur (g Ag/t)	144,5	154,8	-6,6%	151,9
Rendement métal (%)	73,7	76,3	-3,4%	74,1
Métal produit (Kg)	110 741	117 545	-5,8%	59 791

À fin Décembre 2022, la production de l'Argent est en baisse de 5,8% par rapport à la clôture 2021 suite à la diminution de la teneur traitée de 6,6% partiellement compensée par la hausse des tonnages traités en provenance de la carrière.

4) État des réserves & ressources

■ Ressources :

Catégorie	Fin juin 2022		
	Tonnage	Teneur Ag	Métal en KOz
Mesurée	11 105 527	286	101 955
Indiquée	7 885 317	188	47 581
Mesurée +Indiquée	18 990 843	245	149 537
Inférée	3 119 884	191	19 167

Note explicative:

Les Ressources Minérales sont reportées en conformité avec le Règlement canadien 43-101 sur l'information concernant les projets miniers, et sont catégorisées selon la nomenclature adoptée par l'Institut Canadien des Mines, de la Métallurgie du Pétrole. Les Ressources Minérales ne sont pas des Réserves Minérales et leur viabilité économique n'est pas démontrée.

Les Ressources Minérales sont basées sur les cours suivants :

l'Ag 25 US\$/Oz, La parité de 9,5 MAD/US\$.

Les Ressources Minérales sont rapportées à une teneur de coupure de 25.28 g/t Ag pour la fosse 40 g/t Ag pour le fond. La récupération de l'usine est de 88% et la dilution à 10%. La récupération du gisement est estimée à 95%.

Personnes Qualifiées et Experts

David Machuca, PEng, Marion Iseppi, PGeo de SRK Consulting (Canada). Inc;

▪ Réserves :

Catégorie	Fin novembre 2022		
	Tonnage en T	Teneur	Métal Koz
Prouvées	3 540 851	378	43 064
Probables	2 780 472	207	18 502
Total	6 321 322	303	61 566

III. Résultats

Indicateurs clés (en MDH) :

Indicateurs	31/12/2022	31/12/2021	Evol° Vs 2021	30/06/2022
Chiffre d'affaires	798,4	689,2	109,2	419,2
Excédent Brut d'exploitation	291,0	195,6	95,3	160,4
Résultat d'exploitation	33,4	-67,7	101,1	27,6
Résultat financier	4,7	10,7	-6,1	4,0
Résultat courant	38,1	-56,9	95,0	31,6
Résultat Non courant	0,4	-6,0	6,4	-0,5
Résultat avant impôt	38,5	-63,0	101,5	31,1
Résultat net	35,2	-66,5	101,7	29,3
Marge brute autofinancement	291,1	199,0	92,0	161,2
Investissements	235,6	235,9	-0,3	117,0
Effectif	758	759	-1	751

Commentaires :

▪ Résultat d'exploitation

À fin Décembre 2022, le résultat d'exploitation ressort à +33,4MDH soit un rebond de 101,1MDH par rapport à la même période de l'année écoulée. En effet, cette évolution positive s'explique par l'appréciation du prix moyen de ventes et le taux de change USD/MAD ce qui a permis de compenser la baisse de la production ;

▪ Résultat financier

Le résultat financier est de +4,7MDH à fin Décembre 2022 contre +10,7MDH à fin Décembre 2021 soit un retrait de 1,7MDH résultant principalement de l'impact négatif des produits d'intérêts et dotations financières partiellement compensé par l'impact positif du bilan de change ;

▪ Résultat net

À fin Décembre 2022, le résultat net s'établit à +35,2MDH contre -66,5MDH à fin Décembre 2021, soit un net redressement de 101,7MDH qui se rationalise comme suit :

- Variation du résultat d'exploitation : +101,1MDH
- Variation du résultat financier : -6,1MDH
- Variation du résultat non courant : +6,4MDH, grâce principalement à la reprise partielle de la provision pour risques maladies professionnelles de 2021 suite à l'amélioration des statistiques MP
- Effet impôts : +0,2MDH

▪ Investissements

À fin Décembre 2022, le montant des investissements s'élève à 235,6MDH dont 75,4MDH alloués aux travaux de recherche et d'exploration.

IV. Situation financière

Indicateurs	31/12/2022	31/12/2021	Evol° en MDH Vs 2021
Capitaux propres	1 171,2	1 136,0	35,2
Fonds de roulement	521,6	481,7	39,9
Besoin en fonds de roulement	546,7	506,3	40,4
BFR exploitation (*)	497,1	296,2	200,9
Endettement financier(2)	55,9	-90,7	146,7
Dont fonds placés chez le Groupe	49,6	210,1	-160,5

(*)En dehors du CCA

(2) Endettement externe + trésorerie passif - trésorerie actif +/- comptes courants d'associés

À fin Décembre 2022, les capitaux propres enregistrent une hausse de 35,2MDH par rapport à fin Décembre 2021 s'expliquant par le résultat net à fin Décembre 2022 de +35,2MDH ;

Décomposition du solde des dettes fournisseurs par date d'échéance

En application de la loi 15-95 formant Code de Commerce, telle que complétée par la loi 32-10, sur les délais de paiement, nous vous communiquons ci-dessous la décomposition par échéance du solde des dettes fournisseurs en MDH.

NE	0-30		31-60		61-90		>90		Total dettes	Total prov. intérêts
	dettes frns	provisions intérêts								
17,5	1,6	0,0	0,1	0,0	0,7	0,0	1,5	0,8	21,4	0,8

Le montant des dettes échues de plus 90 jours est constitué principalement par des factures litigieuses.

V. Perspectives d'avenir

- Poursuivre le travail sur l'exploitation de la carrière à l'imiter en vue d'augmenter la part de la production d'argent provenant de ces chantiers ;
- Poursuivre les efforts d'amélioration des performances de SMI :
 - ▶ Améliorer la performance de l'exploitation souterraine pour faire face à l'évolution de la morphologie du gisement (dispersion des chantiers, faible puissance et extension des structures minéralisées) ;
 - ▶ Stabiliser et consolider les performances de traitement des digues ;
 - ▶ Poursuivre le plan de rationalisation des charges et d'amélioration des performances opérationnelles.
- Finaliser le programme de revamping des usines en vue d'améliorer leur disponibilité ;
- Finaliser le travail en cours sur le bloc modèle ainsi que le processus d'estimation des ressources et réserves ;
- Poursuivre le programme d'exploration.

Comptes sociaux

BILAN ACTIF		EXERCICE CLOS LE 31/12/2022			
		Exercice			Exercice Précédent Net
ACTIF	Brut	Amortissements et provisions	Net		
ACTIF IMMOBILISÉ					
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	2 045 313,70	2 018 083,70	27 230,00	54 460,00	
• Frais préliminaires					
• Charges à répartir sur plusieurs exercices	2 045 313,70	2 018 083,70	27 230,00	54 460,00	
• Primes de remboursement des obligations					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	1 594 863 176,88	1 551 258 641,86	43 604 535,02	41 183 942,82	
• Immobilisation en recherche et développement	1 570 086 252,17	1 547 099 727,89	22 986 524,28	20 455 137,19	
• Brevets, marques, droits et valeurs similaires	878 906,85	549 191,77	329 715,08	469 572,60	
• Fonds commercial					
• Autres immobilisations incorporelles	23 898 017,86	3 609 722,20	20 288 295,66	20 259 233,03	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	3 093 920 121,30	2 475 794 315,34	618 125 805,96	641 444 515,88	
• Terrains	13 918 198,00		13 918 198,00	13 918 198,00	
• Constructions	1 800 664 636,11	1 399 866 938,83	400 797 697,28	399 495 466,80	
• Installations techniques, matériel et outillage	863 038 827,29	724 083 851,98	138 954 975,31	176 002 738,82	
• Matériel transport	342 127 593,39	313 005 887,89	29 121 705,50	17 151 121,92	
• Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	40 996 797,35	38 837 636,64	2 159 160,71	2 520 022,65	
• Autres immobilisations corporelles					
• Immobilisations corporelles en cours	33 174 069,16		33 174 069,16	32 356 967,69	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (D)	102 714 495,75		102 714 495,75	101 514 495,75	
• Prêts immobilisés					
• Autres créances financières	102 714 495,75		102 714 495,75	101 514 495,75	
• Titres de participation					
• Autres titres immobilisés					
ÉCARTS DE CONVERSION-ACTIF (E)					
• Diminution des créances immobilisées					
• Augmentation des dettes de financement					
TOTAL I (A+B+C+D+E)	4 793 543 107,63	4 029 071 040,90	764 472 066,73	784 197 414,45	
ACTIF CIRCULANT					
STOCKS (F)	229 555 095,20	5 039 037,31	224 516 057,89	160 459 556,71	
• Marchandises					
• Matières et fournitures consommables	136 714 597,63	5 039 037,31	131 675 560,32	71 369 230,38	
• Produits en cours					
• Produits intermédiaires et produits résiduels					
• Produits finis	92 840 497,57		92 840 497,57	89 090 326,33	
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	507 069 466,86	164 642,91	506 904 823,95	535 531 734,07	
• Fournisseurs, débiteurs, avances et acomptes	1 723 332,60		1 723 332,60	1 788 451,13	
• Clients et comptes rattachés	306 752 753,36	164 642,91	306 588 110,45	228 816 192,53	
• Personnel - Débiteur	10 163 290,18		10 163 290,18	9 583 304,69	
• Etat - Débiteur	123 830 225,51		123 830 225,51	76 755 678,11	
• Comptes d'associés	49 603 126,74		49 603 126,74	210 089 126,74	
• Autres débiteurs	64 574,00		64 574,00	319 219,00	
• Comptes de régularisation - Actif	14 932 164,47		14 932 164,47	8 179 761,87	
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)					
ÉCARTS DE CONVERSION-ACTIF (I) (Éléments circulants)	4 383 180,83		4 383 180,83	312 998,50	
TOTAL II (F+G+H+I)	741 007 742,89	5 203 680,22	735 804 062,67	696 304 289,28	
TRÉSORERIE					
TRÉSORERIE-ACTIF	5 066 171,65		5 066 171,65	4 232 632,20	
• Chèques et valeurs à encaisser					
• Banques, T G et C C P débiteurs	1 153 587,26		1 153 587,26	468 524,52	
• Caisses, Régies d'avances et accreditifs	3 912 584,39		3 912 584,39	3 764 107,68	
TOTAL III	5 066 171,65		5 066 171,65	4 232 632,20	
TOTAL GÉNÉRAL I+II+III	5 539 617 022,17	4 034 274 721,12	1 505 342 301,05	1 484 734 335,93	

BILAN PASSIF		EXERCICE CLOS LE 31/12/2022	
		Exercice	Exercice Précédent Net
PASSIF			
FINANCEMENT PERMANENT			
CAPITAUX PROPRES			
• Capital social ou personnel (1)	164 509 000,00		164 509 000,00
• Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé = Capital appelé dont versé	164 509 000,00		164 509 000,00
• Primes d'émission, de fusion, d'apport			
• Écarts de réévaluation			
• Réserve légale	16 450 900,00		16 450 900,00
• Autres réserves	413 073 444,98		413 073 444,98
• Report à nouveau (2)	541 933 682,85		608 467 596,46
• Résultats nets en instance d'affectation (2)			
• Résultat net de l'exercice (2)	35 186 691,01		-66 533 913,61
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (A)	1 171 153 718,84		1 135 967 027,83
CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS (B)			
• Subventions d'investissement			
• Provisions réglementées pour amortissements dérogatoires			
• Provisions réglementées pour plus-values en instance d'imposition			
• Provisions réglementées pour investissements			
• Provisions réglementées pour reconstitution des gisements			
• Provisions réglementées pour acquisition et construction de logements			
• Autres provisions réglementées			
DETTES DE FINANCEMENT (C)	80 486 767,87		94 755 125,55
• Emprunts Obligataires			
• Emprunts auprès des établissements de crédit	80 486 767,87		94 755 125,55
• Avances de l'Etat			
• Dettes rattachées à des participations et billets de fonds			
• Avances reçues et comptes courants bloqués			
• Fournisseurs d'immobilisations, cautionnements reçus et autres dettes de financement			
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES & CHARGES (D)	34 438 241,00		35 132 546,00
• Provisions pour risques	34 438 241,00		35 132 546,00
• Provisions pour charges			
ÉCARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)			
• Augmentation des créances immobilisées			
• Diminution des dettes de financement			
TOTAL I (A+B+C+D+E)	1 286 078 727,71		1 265 854 699,38
PASSIF CIRCULANT			
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	183 866 241,55		186 110 237,11
• Fournisseurs et comptes rattachés	92 521 374,70		122 291 506,19
• Clients créditeurs, avances et acomptes			
• Personnel - Créancier	21 677 798,77		7 649 015,34
• Organismes Sociaux	26 239 247,95		11 938 332,60
• Etat - Créancier	42 420 488,16		42 938 854,91
• Comptes d'associés - Créanciers			
• Autres Créanciers			
• Comptes de régularisation - Passif	1 007 331,97		1 292 528,07
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	4 383 180,83		312 998,50
ÉCARTS DE CONVERSION - PASSIF (Éléments circulants) (H)	890 987,20		3 610 763,75
TOTAL II (F+G+H)	189 140 409,58		190 033 999,36
TRÉSORERIE			
TRÉSORERIE - PASSIF			
• Crédits d'escompte			
• Crédits de trésorerie			
• Banques (soldes créditeurs)	30 123 163,76		28 845 637,19
TOTAL III	30 123 163,76		28 845 637,19
TOTAL GÉNÉRAL I+II+III	1 505 342 301,05		1 484 734 335,93

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES) EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

NATURE	Opérations		Totaux de l'exercice 3=1+2	Totaux de l'exercice précédent 4
	Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2		
EXPLOITATION				
PRODUITS D'EXPLOITATION				
• Ventes de marchandises (en l'état)				
• Ventes de biens et services produits	798 391 526,94		798 391 526,94	689 215 469,17
• Variation de stocks de produits(±) (1)	3 750 171,24		3 750 171,24	478 499,68
I • Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	193 844 434,77		193 844 434,77	212 307 232,45
• Subventions d'exploitation				
• Autres produits d'exploitation				
• Reprises d'exploitation; transferts de charges	4 799 545,55		4 799 545,55	4 353 026,12
TOTAL I	1 000 785 678,50		1 000 785 678,50	906 354 227,42
CHARGES D'EXPLOITATION				
• Achats revendus (2) de marchandises				
• Achats consommés (2) de matières et fournitures	390 016 396,41	57 525,79	390 073 922,20	394 737 504,60
• Autres charges externes	78 043 125,28		78 043 125,28	88 646 398,61
II • Impôts et taxes	3 406 626,06		3 406 626,06	3 054 020,90
• Charges de personnel	233 181 971,15	321 701,03	233 503 672,18	219 949 925,81
• Autres charges d'exploitation	712 000,00		712 000,00	600 000,00
• Dotations d'exploitation	261 610 670,21		261 610 670,21	267 026 609,65
TOTAL II	966 970 789,11	379 226,82	967 350 015,93	974 014 459,57
III RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			33 435 662,57	-67 660 232,15
FINANCIER				
PRODUITS FINANCIERS				
• Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	225,00		225,00	
IV • Gains de change	25 291 977,00		25 291 977,00	10 348 519,92
• Intérêts et autres produits financiers	7 962 640,92		7 962 640,92	12 252 663,58
• Reprises financières; transferts de charges	312 998,50		312 998,50	216 116,09
TOTAL IV	33 567 841,42		33 567 841,42	22 817 299,59
CHARGES FINANCIÈRES				
• Charges d'intérêts	7 094 017,07		7 094 017,07	6 935 201,51
V • Pertes de change	17 395 723,76		17 395 723,76	4 819 274,42
• Autres charges financières				
• Dotations financières	4 383 180,83		4 383 180,83	312 998,50
TOTAL V	28 872 921,66		28 872 921,66	12 067 474,43
VI RÉSULTAT FINANCIER (IV-V)			4 694 919,76	10 749 825,16
VII RÉSULTAT COURANT (III+VI)			38 130 582,33	-56 910 406,99
NON COURANT				
PRODUITS NON COURANTS				
• Produits des cessions d'immobilisations				
• Subventions d'équilibre				
VIII • Reprises sur subventions d'investissement				
• Autres produits non courants	302 650,76	460 867,92	763 518,68	643 482,14
• Reprises non courantes; transferts de charges	35 032 546,00		35 032 546,00	31 708 709,00
TOTAL VIII	35 335 196,76	460 867,92	35 796 064,68	32 352 191,14
CHARGES NON COURANTES				
• Valeurs nettes d'amortissements des Immobilisations cédées				
• Subventions accordées				
IX • Autres charges non courantes	1 068 511,00		1 068 511,00	3 362 791,76
• Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	34 338 241,00		34 338 241,00	35 032 546,00
TOTAL IX	35 406 752,00		35 406 752,00	38 395 337,76
X RÉSULTAT NON COURANT (VIII±IX)			389 312,68	-6 043 146,62
XI RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (VII-X)			38 519 895,01	-62 953 553,61
XII IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	3 333 204,00		3 333 204,00	3 580 360,00
XIII RÉSULTAT NET (XI-XII)			35 186 691,01	-66 533 913,61
XIV TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)			1 070 149 584,60	961 523 718,15
XV TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)			1 034 962 893,59	1 028 057 631,76
XVI RÉSULTAT NET (PRODUITS-CHARGES)			35 186 691,01	-66 533 913,61

TABLEAU DE FINANCEMENT EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

I SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN	EXERCICE N	EXERCICE N-1	VARIATION A-B	
			EMPLOIS C	RESSOURCES D
1 Financement permanent	1 286 078 727,71	1 265 854 699,38		20 224 028,33
2 Moins actif immobilisé	764 472 066,73	784 197 414,45		19 725 347,72
3 =FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (1-2) (A)	521 606 660,98	481 657 284,93		39 949 376,05
4 Actif circulant	735 804 062,67	696 304 289,28	39 499 773,39	
5 Moins passif circulant	189 140 409,58	190 033 999,36	893 589,78	
6 =BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (4-5) (B)	546 663 653,09	506 270 289,92	40 393 363,17	
7 TRESORERIE NETTE (Actif-Passif) A-B	-25 056 992,11	-24 613 004,99		443 987,12
II EMPLOIS ET RESSOURCES				
I RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
• AUTOFINANCEMENT (A)				
		291 064 018,91		116 762 487,49
• Capacité d'autofinancement		291 064 018,91		199 016 987,49
• - Distributions de bénéfices				82 254 500,00
• CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)				
• Cession d'immobilisations incorporelles				
• Cession d'immobilisations corporelles				
• Cession d'immobilisations financières				
• Récupération sur créances immobilisées				
*AUGMENTATIONS DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILÉS (C)				
* Augmentations de capital ,apports				
* Subvention d'investissement				
*AUGMENTATIONS DES DETTES DE FINANCEMENT (D)				
				94 755 125,55
(nettes de primes de remboursement)				94 755 125,55
TOTAL I RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		291 064 018,91		211 517 613,04
II EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE				
* ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (E)				
	236 846 285,18			235 902 555,28
• Acquisitions d'immobilisations incorporelles	75 363 868,11			88 986 237,11
• Acquisitions d'immobilisations corporelles	160 282 417,07			146 216 318,17
• Acquisitions d'immobilisations financières				
• Augmentations des créances immobilisées	1 200 000,00			700 000,00
* REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)				
* REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT (G)				
	14 268 357,68			
* EMPLOIS EN NON-VALEURS (H)				
TOTAL II EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	251 114 642,86			235 902 555,28
III VARIATION DE BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B F G)	40 393 363,17			187 175 958,70
IV VARIATION DE LA TRESORERIE				
		443 987,12	162 791 016,46	
TOTAL GENERAL	291 508 006,03	291 508 006,03	398 693 571,74	398 693 571,74

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G.) EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

I - TABLEAU DE FORMATION DU RESULTAT (T.F.R)			EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
		ELEMENTS		
	1	Ventes de marchandises (en l'état)		
	2	- Achats revendus de marchandises		
I	=	MARGES BRUTES SUR VENTES EN L'ETAT		
II	+	PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)	995 986 132,95	902 001 201,30
	3	Ventes de biens et services produits	798 391 526,94	689 215 469,17
	4	Variation de stocks de produits	3 750 171,24	478 499,68
	5	Immobilisations produites par l'Ese pour elle même	193 844 434,77	212 307 232,45
III	-	CONSOMMATION DE L'EXERCICE (6+7)	468 117 047,48	483 383 903,21
	6	Achats consommés de matières et fournitures	390 073 922,20	394 737 504,60
	7	Autres charges externes	78 043 125,28	88 646 398,61
IV	=	VALEUR AJOUTEE (I+II+III)	527 869 085,47	418 617 298,09
	8	+ Subventions d'exploitation		
V	9	- Impôts et taxes	3 406 626,06	3 054 020,90
	10	- Charges de personnel	233 503 672,18	219 949 925,81
		= EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (E.B.E)	290 958 787,23	195 613 351,38
		= INSUFFISANCE BRUT D'EXPLOITATION (I.B.E)		
	11	+ Autres produits d'exploitation		
	12	- Autres charges d'exploitation	712 000,00	600 000,00
	13	+ Reprises d'exploitation: transfert de charges	4 799 545,55	4 353 026,12
	14	- Dotations d'exploitation	261 610 670,21	267 026 609,65
VI	=	RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	33 435 662,57	-67 660 232,15
VII		RESULTAT FINANCIER	4 694 919,76	10 749 825,16
VIII	=	RESULTAT COURANT (+ ou -)	38 130 582,33	-56 910 406,99
IX		RESULTAT NON COURANT (+ ou -)	389 312,68	-6 043 146,62
	15	- Impôts sur les résultats	3 333 204,00	3 580 360,00
X	=	RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	35.186.691,01	-66.533.913,61

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G.) suite EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F) - AUTOFINANCEMENT			EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
		ELEMENTS		
	1			
		* Benefice +	35 186 691,01	
		* Perte -		-66 533 913,61
	2	+ Dotation d'exploitation (1)	256 571 632,90	262 227 064,10
	3	+ Dotations financières (1)		
	4	+ Dotations non courantes (1)	34 338 241,00	35 032 546,00
	5	- Reprises d'exploitation. (2)		
	6	- Reprises financières (2)		
	7	- Reprises non courantes (2) (3)	35 032 546,00	31 708 709,00
	8	- Produits des cessions d'immobilisations		
	9	+ Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées.		
I		CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)	291 064 018,91	199 016 987,49
	10	- Distributions de bénéfices		82 254 500,00
II		AUTOFINANCEMENT	291 064 018,91	116 762 487,49

II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F) - AUTOFINANCEMENT

		ELEMENTS	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
	1			
		* EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE) +	290 958 787,23	195 613 351,38
		* INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE) -		
	2	+ Autres produits d'exploitation		
	3	+ Autres charges d'exploitation	712 000,00	600 000,00
	4	+ Reprises d'exploitation; transferts de charges	4 799 545,55	4 353 026,12
	5	- Dotations d'exploitation	5 039 037,31	4 799 545,55
	6	- Produits financiers	33 567 841,42	22 817 299,59
	7	- Charges financières	28 872 921,66	12 067 474,43
	8	- Produits non courants	763 518,68	643 482,14
	9	+ Charges non courantes	1 068 511,00	3 362 791,76
I	10	Impôts sur les résultats	3 333 204,00	3 580 360,00
		- CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)	291 064 018,91	199 016 987,49
	11	- Distributions de bénéfices		82 254 500,00
II		AUTOFINANCEMENT	291 064 018,91	116 762 487,49

(1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.

(2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs circulants et à la trésorerie.

(3) Y compris reprises sur subventions d'investissements.

PRINCIPALES METHODES D'ÉVALUATION SPÉCIFIQUES À L'ENTREPRISE

Exercice Clos le 31/12/2022

INDICATION DES METHODES D'ÉVALUATION APPLIQUEES PAR L'ENTREPRISE

I. ACTIF IMMOBILISE

A. EVALUATION A L'ENTREE

1. Immobilisations en non-valeurs :
Comprennent les frais de prospections et d'acquisitions enregistrés à leur valeur d'acquisition et amortis à raison de 20% l'an.
2. Immobilisations incorporelles : Englobent
- La valeur d'acquisition des permis miniers .
- La valeur d'acquisition et/ou de production des frais de R & D amortis, soit à raison de 20% l'an, soit sur la durée d'exploitation des réserves découvertes.
3. Immobilisations corporelles :
Sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties selon une méthode linéaire sur la base de la durée de vie des équipements.
4. Immobilisations financières :
Concernent les prêts au personnel, les dépôts et cautionnements et les bons de trésor

II. ACTIF CIRCULANT (Hors trésorerie)

A. EVALUATION A L'ENTREE

1. Stocks :

- Les stocks consommables sont évalués à leur prix d'achat majoré le cas échéant des frais accessoires réels d'achats.
 - Les stocks de minerais sont évalués au coût de production déterminé sur la base des charges d'exploitation de l'exercice. Ce coût ne comprend pas les charges du siège, les amortissements des non valeur, les amortissements des immobilisations incorporelles, les frais financiers et les provisions pour dépréciation. Le coût du stock est comparé à la valeur nette de réalisation. Le stock est comptabilisé pour la valeur la plus faible des deux
2. Créances : Les créances sont enregistrées à leur valeur d'entrée évaluée au cours de la date de transaction

B. CORRECTIONS DE VALEUR

1. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation:

- Les stocks : La valeur des stocks de consommables est corrigée au moment de l'arrêté pour tenir compte des dépréciations éventuelles (obsole,)

2. Méthodes de détermination des écarts de conversion Actif:

Les créances libellées en devises sont revalorisée aux taux de clôture et réajustées par les comptes d'écarts de conversion actif et passif. Les pertes de change latentes sont constatées dans le CPC par le biais de provisions financières. Les gains latents ne sont pas constatés dans le CPC.

III. FINANCEMENT PERMANENT

1. Méthodes d'évaluation des provisions réglementées : Ces méthodes sont conformes aux textes de lois:

IV. PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES

"En l'absence de règles comptables relatives au traitement des instruments dérivés applicables aux contrats de ventes à terme, La société métallurgique d'Imiter (SMI), par référence aux principes de prudence et de spécialisation des exercices a constaté pour les contrats de couverture des métaux, des provisions pour risques et charges couvrants:

1. Les moins values latentes qui découleraient d'une sur-couverture, résultant des différences entre les volumes de ventes à terme des métaux prévus aux contrats et ceux de la production prévisionnelle et ce, sur la période couverte."

V. PASSIF CIRCULANT (Hors trésorerie)

1. Dettes du passif circulant : Les dettes relatives aux créanciers étrangers sont enregistrées à leur valeur d'entrée selon les cours de facturation.

2. Méthodes d'évaluation des autres provisions pour risques et charges Les provisions pour risques et charges correspondent aux pertes de change latentes constatées sur les dettes et les créances libellées en devises et converties au taux de clôture.

3. Méthodes de détermination des écarts de conversion passif :

Les dettes libellées en devises sont converties aux taux de clôture et réajustées par les comptes d'écarts de conversion actif et passif. Les pertes de change latentes sont constatées dans le CPC par le biais de provisions financières. Les gains latents ne sont pas constatés dans le CPC.

ÉTAT DE DÉROGATIONS

Exercice Clos le 31/12/2022

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
" I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux"	Néant	
" II. Dérogations aux méthodes d'évaluation"	Néant	
" III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse"	Néant	

ÉTAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

Exercice Clos le 31.12.2022

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DU CHANGEMENT	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
" I. Changements affectant les méthodes d'évaluation"	Néant	
" II. Changements affectant les règles de présentation"	Néant	

DETAIL DES NON VALEURS

Exercice Clos le 31/12/2022

COMPTE	INTITULE	MONTANT
PRINCIPAL		
211	FRAIS PRELIMINAIRES	
2111	Frais de constitution	
2112	Frais préalables au démarrage	
2113	Frais d'augmentation du capital	
2114	Frais sur opérations de fusions, scissions et transformations	
2116	Frais de prospection	
2117	Frais de publicité	
2118	Autres frais préliminaires	
212	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES	2 045 313,70
2121	Frais d'acquisition des immobilisations	491 934,00
2125	Frais d'émission des emprunts	
2128	Autres charges à répartir	1 553 379,70
213	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES	
2130	Primes de remboursement des obligations	
	TOTAL	2 045 313,70

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERS

Exercice Clos le 31.12.2022

NATURE	MONTANT BRUT DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	Production par l'e/se pour elle même	Virement	Cession	Retrait	virement	
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	2 045 313,70							2 045 313,70
* Frais préliminaires								
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	2 045 313,70							2 045 313,70
* Primes de remboursement obligations								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 519 499 308,77		75 363 868,11	10 585 621,91			10 585 621,91	1 594 863 176,88
* Immobilisation en recherche et développement	1 498 084 780,01		61 415 850,25	10 585 621,91				1 570 086 252,17
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	878 906,85							878 906,85
* Fonds commercial								
* Autres immobilisations incorporelles	20 535 621,91		13 948 017,86				10 585 621,91	23 898 017,86
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 933 637 704,23	41 801 850,41	118 480 566,66	25 047 068,86			25 047 068,86	3 093 920 121,30
* Terrains	13 918 198,00							13 918 198,00
* Constructions	1 677 133 262,89	705 857,00	118 156 591,00	4 668 925,22				1 800 664 636,11
* Installations techniques, matériel et outillage	854 117 653,88	2 599 130,85	323 975,66	5 998 066,90				863 038 827,29
* Matériel de transport	316 779 971,92	12 147 702,23		13 199 919,24				342 127 593,39
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement	39 331 649,85	484 990,00		1 180 157,50				40 996 797,35
* Autres immobilisations corporelles Informatique								
* Immobilisations corporelles en cours	32 356 967,69	25 864 170,33					25 047 068,86	33 174 069,16

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Exercice Clos le 31.12.2022

NATURE	Cumul début exercice 1	Dotation de l'exercice 2	Amortissements sur immobilisations sorties 3	Cumul d'amortissement fin exercice 4 = 1 + 2 - 3
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	1 990 853,70		27 230,00	2 018 083,70
* Frais préliminaires				
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	1 990 853,70		27 230,00	2 018 083,70
* Primes de remboursement obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 478 315 365,95		72 943 275,91	1 551 258 641,86
* Immobilisation en recherche et développement	1 477 629 642,82		69 470 085,07	1 547 099 727,89
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	409 334,25		139 857,52	549 191,77
* Fonds commercial				
* Autres immobilisations incorporelles	276 388,88		3 333 333,32	3 609 722,20
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 292 193 188,35		183 601 126,99	2 475 794 315,34
* Terrains				
* Constructions	1 277 637 796,09		122 229 142,74	1 399 866 938,83
* Installations techniques, matériel et outillage	678 114 915,06		45 968 936,92	724 083 851,98
* Matériel de transport	299 628 850,00		13 377 037,89	313 005 887,89
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement	36 811 627,20		2 026 009,44	38 837 636,64
* Autres immobilisations corporelles Informatique				
* Immobilisations corporelles en cours				

TABLEAU DES PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

Exercice Clos le 31.12.2022

Date de cession ou de retrait	Compte principal	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur nette d'amortissements	Produit de cession	Plus values	Moins values
"Immobilisations Incorporelles"	22+						
"Immobilisations corporelles"	23+						
"Immobilisations Financières"	24+ & 25+						
TOTAL							

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

Exercice Clos le 31.12.2022

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participation au capital en % 3	Prix d'acquisition global 4	Valeur comptable nette 5	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice 9	
						Date de cloture 6	Situation nette 7	Résultat net 8		
Néant										
TOTAL										

TABLEAU DES PROVISIONS

Exercice Clos le 31.12.2022

NATURE	Montant début exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin exercice
		d'exploitation	financières	Non courantes	d'exploitation	financières	Non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé								
2. Provisions réglementées								
3. Provisions durables pour risques et charges	35 132 546,00			34 338 241,00			35 032 546,00	34 438 241,00
SOUS TOTAL (A)	35 132 546,00			34 338 241,00			35 032 546,00	34 438 241,00
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	4 964 188,46	5 039 037,31			4 799 545,55			5 203 680,22
5. Autres Provisions pour risques et charges	312 998,50		4 383 180,83			312 998,50		4 383 180,83
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								
SOUS TOTAL (B)	5 277 186,96	5 039 037,31	4 383 180,83		4 799 545,55	312 998,50		9 586 861,05
TOTAL (A + B)	40 409 732,96	5 039 037,31	4 383 180,83	34 338 241,00	4 799 545,55	312 998,50	35 032 546,00	44 025 102,05

TABLEAU DES CREANCES

Exercice Clos le 31.12.2022

CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et Organisme Publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets
DE L'ACTIF IMMOBILISE	102 714 495,75	3 514 495,75	99 200 000,00					
- Prêts immobilisés								
- Autres créances financières	102 714 495,75	3 514 495,75	99 200 000,00					
DE L'ACTIF CIRCULANT	507 069 466,86	8 457 621,38	498 438 721,11	173 124,37	304 119 627,79	133 993 515,69	356 866 309,93	
- Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	1 723 332,60		1 723 332,60					
- Clients et comptes rattachés	306 752 753,36	8 457 621,38	298 122 007,61	173 124,37	304 119 627,79		307 263 183,19	
- Personnel	10 163 290,18		10 163 290,18			10 163 290,18		
- Etat	123 830 225,51		123 830 225,51			123 830 225,51		
- Comptes d'associés	49 603 126,74		49 603 126,74				49 603 126,74	
- Autres débiteurs	64 574,00		64 574,00					
- Comptes de de régularisation-Actif	14 932 164,47		14 932 164,47					

TABLEAU DES DETTES

Exercice Clos le 31.12.2022

DETTE	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE		Echues et non recouvrées	Montants en devises	AUTRES ANALYSES		Montants représentés par effets
		Plus d'un an	Moins d'un an			Montants sur l'Etat et Organisme Publics	Montants sur les entreprises liées	
DE FINANCEMENT	80 486 767,87	65 766 559,92	14 720 207,95					
- Emprunts obligataires								
Autres dettes de financement	80 486 767,87	65 766 559,92	14 720 207,95					
DU PASSIF CIRCULANT	183 866 241,55	1 383 493,51	182 482 748,04			68 659 736,11	16 642 306,66	
- Fournisseurs et comptes rattachés	92 521 374,70	1 383 493,51	91 137 881,19				16 642 306,66	
- Clients créditeurs, avances et acomptes								
- Personnel	21 677 798,77		21 677 798,77					
- Organismes sociaux	26 239 247,95		26 239 247,95			26 239 247,95		
- Etat	42 420 488,16		42 420 488,16			42 420 488,16		
- Comptes d'associés								
- Autres créanciers								
- Comptes de de régularisation-Passif	1 007 331,97		1 007 331,97					

TABLEAU DES SURETES REELLES DONNEES OU REÇUES

Exercice Clos le 31.12.2022

Tiers Crédeurs ou Tiers débiteurs	Montant couvert par la sûreté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (2) (3)	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
Sûretés données		Néant			
Sûretés reçues		Néant			

(1) Gage: 1 - Hypothèque: 2 - Nantissement: 3 - Warrant: 4 - Autres: 5 - (à préciser)

(2) Préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données) (entreprises liées, associés, membres du personnel)

(3) Préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNÉS HORS OPERATIONS DE CREDIT-BAIL

Exercice Clos le 31.12.2022		
ENGAGEMENTS DONNES	Montants Exercice	Montants Exercice précédent
Avais et cautions	15 440 338,98	18 689 115,65
Engagements en matières de pensions de retraites et obligations similaires	29 595 000,00	45 171 000,00
Autres engagements donnés		
– Couvertures métaux : Gains Latents		
– Couvertures métaux : Pertes Latentes		
TOTAL(I)	45 035 338,98	63 860 115,65
(I) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées.....		
ENGAGEMENTS RECUS	Montants exercice	Montants Exercice précédent
Avais et cautions		
Autres engagements reçus	Néant	Néant
TOTAL		

TABLEAU DES BIENS EN CREDIT BAIL

Exercice Clos le 31.12.2022										
Rubriques	Date de la 1ère échéance	Durée du contrat en mois	Valeur estimée du bien à la date du contrat	Durée théorique d'amortissement du bien	Cumul des exercices précédents des redevances	Montant de l'exercice des redevances	Redevances restant à payer		Prix d'achat résiduel en fin de contrat	Observations
							A moins d'un an	A plus d'un an		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Néant										

DETAIL DES POSTES DU C.P.C (CHARGE)

		Exercice Clos le 31.12.2022	
POSTE	ELEMENTS	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
611	CHARGES D'EXPLOITATION		
	<u>Achats revenus de marchandises</u>		
	* Achats de marchandises		
	* Variation des stocks de marchandises		
	Total		
612	Achats consommés de matières et fournitures		
	* Achats de matière premières		
	* Variation des stocks de matières premières		
	* Achats de matières et fournitures consommables et d'emballages	232 143 437,86	152 287 402,54
	* Variation des stocks de matières, fournitures et emballages	-60 545 821,70	3 692 134,57
	* Achats non stockés de matières et de fournitures	56 575 662,83	53 134 423,40
	* Achats de travaux, études et prestation de services	161 900 643,21	185 623 544,09
	Total	390 073 922,20	394 737 504,60
613/614	Autres charges externes		
	* Locations et charges locatives	8 156 897,56	8 107 107,07
	* Redevances de crédit-bail		
	* Entretien et réparations	2 438 098,67	3 499 077,47
	* Primes d'assurances	7 277 078,65	7 412 314,97
	* Rémunérations du personnel extérieur à l'entreprise		
	* Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	653 052,09	742 286,48
	* Redevances pour brevets, marque, droits ...	36 249 694,35	44 724 448,53
	* Transports	20 531 859,24	17 807 224,08
	* Déplacements, missions et réceptions	4 344 237,03	4 441 152,91
	* Reste du poste des autres charges externes	-1 607 792,31	1 912 787,10
	Total	78 043 125,28	88 646 398,61
617	Charges de personnel		
	* Rémunération du personnel	135 251 641,23	135 454 811,14
	* Charges sociales	51 000 485,15	47 505 307,28
	* Reste du poste des charges de personnel	47 251 545,80	36 989 807,39
	Total	233 503 672,18	219 949 925,81
618	Autres charges d'exploitation		
	* Jetons de présence	712 000,00	600 000,00
	* Pertes sur créances irrécouvrables		
	* Reste du poste des autres charges d'exploitation		
	Total	712 000,00	600 000,00
638	CHARGES FINANCIERES		
	<u>Autres charges financières</u>		
	* Charges nettes sur cessions de titres et valeurs de placement		
	* Reste du poste des autres charges financières		
	Total		
658	CHARGES NON COURANTES		
	<u>Autres charges non courantes</u>		
	* Pénalités sur marchés et débits		
	* Rappels d'impôts (autres qu'impôts sur les résultats)		
	* Pénalités et amendes fiscales	1 068 511,00	
	* Créances devenues irrécouvrables		
	* Reste du poste des autres charges non courantes		3 362 791,76
	Total	1 068 511,00	3 362 791,76

DETAIL DES POSTES DU C.P.C (PRODUITS)

Exercice Clos le 31.12.2022

POSTE	ELEMENTS	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
PRODUITS D'EXPLOITATION			
711	Ventes de marchandises		
	* Ventes de marchandises au Maroc		
	* Ventes de marchandises à l'étranger		
	* Reste du poste des ventes de marchandises		
	Total		
712	Ventes des biens et services produits		
	* Ventes de biens au Maroc		
	* Ventes de biens à l'étranger	790 214 629,82	682 862 264,72
	* Ventes des services au Maroc		
	* Ventes des services à l'étranger		
	* Redevances pour brevets, marques, droits ...		
	* Reste du poste des ventes et services produits	8 176 897,12	6 353 204,45
	Total	798 391 526,94	689 215 469,17
713	Variation des stocks de produits		
	* Variation des stocks des biens produits	3 750 171,24	478 499,68
	* Variation des stocks des services produits		
	* Variation des stocks des produits en cours		
	Total	3 750 171,24	478 499,68
718	Autres produits d'exploitation		
	* Jeton de présence reçus		
	* Reste du poste (produits divers)		
	Total		
719	Reprises d'exploitation, transferts de charges		
	* Reprises d'exploitation	4 799 545,55	4 353 026,12
	* Transferts de charges		
	Total	4 799 545,55	4 353 026,12
PRODUITS FINANCIERS			
738	Intérêts et autres produits financiers		
	* Intérêt et produits assimilés	5 736 511,02	10 070 102,70
	* Revenus des créances rattachées à des participations		
	* Produits nets sur cessions de titres et valeurs de placement		
	* Reste du poste intérêts et autres produits financiers	2 226 129,90	2 182 560,88
	Total	7 962 640,92	12 252 663,58

PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT NET FISCAL (CHARGES)

PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT NET FISCAL

Exercice Clos le 31.12.2022

INTITULES	MONTANT	MONTANT
I. RESULTAT NET COMPTABLE		
* Bénéfice net	35 186 691,01	
* Perte nette		
II. REINTEGRATIONS FISCALES	45 656 922,93	
1. Courantes		
Cadeaux	127 723,60	
Dons non déductibles	78 000,00	
Ecart de Conversion Passif Année 2021.	890 987,20	
Provision Pour Dépréciation du Stock.	5 039 037,31	
Charges sur exercices antérieurs	379 226,82	
Amort et ou redevances non déductible	395 498,00	
Total des réintégrations courantes	6 910 472,93	
2. Non courantes		
* Provision pour risque	34 338 241,00	
* Autres charges non courantes non déductibles	1 075 005,00	
* Impôt sur les résultats	3 333 204,00	
Total des réintégrations non courantes	38 746 450,00	
III. DEDUCTIONS FISCALES		43 443 080,30
1. Courantes		
Reprise provisions sur stock		4 799 545,55
Reprise écart de conversion Passif 2021.		3 610 763,75
Dividende		225,00
Total des déductions fiscales courantes		8 410 534,30
2. Non courantes		
* Reprise Provision Pour Risque.		35 032 546,00
Total des déductions fiscales non courantes		35 032 546,00
TOTAL	80 843 613,94	43 443 080,30
RESULTAT BRUT FISCAL		Montants
Bénéfice brut si T1 > T2 (A)		37 400 533,64
Déficit brut fiscal si T1 < T2 (B)		
Déficit ou fraction de déficit correspondant à la dotation aux amortissements pratiqués.		
Surplus correspondant au déficit d'exploitation.		
REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)	37 400 533,64	
Exercice N-4		
Exercice N-3		
Exercice N-2		
Exercice N-1		
Déficit absorbé sur les amortissements indéfiniment reportables	58 562 889,15	
RESULTAT NET FISCAL		
"Bénéfice net fiscal (A-C) ou"		
<u>Déficit net fiscal (B)</u>		
CUMUL DES REPORTS DE DEFICITS SUR AMORTISSEMENTS		
CUMUL DES DEFICITS D'EXPLOITATION RESTANT A REPORTER		21 162 355,51
FISCALEMENT		
Exercice N-4		
Exercice N-3		
Exercice N-2		
Exercice N-1	21 162 355,51	

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

DETERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔT

Exercice Clos le 31.12.2022

I DETERMINATION DU RESULTAT		MONTANT
Resultat courant d'après C P C	(+,-)	38.130.582,33
Réintégrations fiscales sur opération courantes	(+)	6.910.472,93
Déductions fiscales sur opération courantes	(-)	8.410.534,30
Resultat courant théoriquement imposable	(=)	-21.932.368,19
Impôt théorique sur Resultat courant	(-)	3.333.204,00
Resultat courant après impôt	(=)	-25.265.572,19
II INDICATION DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES SPECIFIQUES		
<h1>Néant</h1>		

DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE

Exercice Clos le 31.12.2022

NATURE	Solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Déclarations TVA de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1 + 2 - 3 = 4)
A. T.V.A. Facturée		40 080 791,69	40 080 791,69	
B. T.V.A. Récupérable	65 659 892,45	112 067 599,28	63 316 485,41	114 411 006,32
Crédit antérieur	56 612 269,13		-51 403 394,91	108 015 664,04
sur charges	6 173 184,43	66 011 145,14	66 775 455,03	5 408 874,54
sur immobilisations	2 874 438,89	46 056 454,14	47 944 425,29	986 467,74
C. T.V.A. due ou crédit de T.V.A = (A - B)	-65 659 892,45			-114 411 006,32

PASSIF EVENTUELS

Exercice Clos le 31.12.2022

NATURE DES CHANGEMENTS
Néant

ETAT DE REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Montant du capital : 164 509 000.00 Dh

Exercice Clos le 31.12.2022

Nom, prénom ou ou raison sociale des principaux associés (1)	Adresse	N°IF	NOMBRE DE TITRES		Valeur nominale de chaque action ou part sociale	MONTANT DU CAPITAL		
			Exercice précédent	Exercice actuel		Souscrit	Appelé	Libéré
1	2		3	4	5	6	7	8
MANAGEM	"TWIN CENTER TOUR A ANGLE BD ZERKTOUNI CASABLANCA"	1085091	1320360	1320360	100,00	132.036.000,00	132.036.000,00	132.036.000,00
AUTRES PORTEURS			324636	324636	100,00	32.463.600,00	32.463.600,00	32.463.600,00
CIE DE TIFNOUT TIRANIMINE	"TWIN CENTER TOUR A ANGLE BD ZERKTOUNI CASABLANCA"	1086122	1	1	100,00	100,00	100,00	100,00
SFGP	60 RUE D'ALGER CASABLANCA	1085081	1	1	100,00	100,00	100,00	100,00
SIGER	5 AV LA PRINCESSE LALLA MERYEM RABAT		1	1	100,00	100,00	100,00	100,00
TOUMI IMAD	"TWIN CENTER TOUR A ANGLE BD ZERKTOUNI CASABLANCA"		1	1	100,00	100,00	100,00	100,00
ABARRO ABDELAZIZ	7, RUE DES SAPINS CASABLANCA		1	1	100,00	100,00	100,00	100,00
BENYAKHLEF RACHID	ATTIJARIWAFABANK AG MASOUR EDDAHBI CASA		1	1	100,00	100,00	100,00	100,00
LOUALI AHMED	55, LOT BONVILLARD SOUISSI RABAT		1	1	100,00	100,00	100,00	100,00
BASSIM JAI HOKIMI	3, ALLEE DES MIMOSAS ANFA CASABLANCA		1	1	100,00	100,00	100,00	100,00
BENKHADRA AMINA	39, RUE CADI AHMED MOULINE SOUISSI RABAT		1	1	100,00	100,00	100,00	100,00
ALJ OMAR	BP N° 13005 CASA PRINCIPALE		17	17	100,00	1.700,00	1.700,00	1.700,00
ALJ MOHAMED	BP N° 13005 CASA PRINCIPALE		17	17	100,00	1.700,00	1.700,00	1.700,00
JABRI TOURIA	BP N° 13005 CASA PRINCIPALE		51	51	100,00	5.100,00	5.100,00	5.100,00
			1 645 090,00	1 645 090,00		164 509 000,00	164 509 000,00	164 509 000,00

(1) Quant le nombre des associés est inférieur ou égal à 10, l'entreprise doit déclarer tous les participants au capital. Dans les autres cas, il y a lieu de ne mentionner que les 10 principaux associés par ordre d'importance décroissante.

ÉTAT D'AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

Exercice Clos le 31.12.2022

ELEMENTS	MONTANT	ELEMENTS	MONTANT
A. ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER		B. AFFECTATION DES RESULTATS	
Décision AGO du..... 03/06/2022		* Réserve légale	
* Report à nouveau	608 467 596,46	* Autres réserves	
* Résultats nets en instance d'affectation		* Tantièmes	
* Résultat net de l'exercice 2021	-66 533 913,61	* Dividendes (affectés après distribution à l'augmentation du Capital social)	
* Prélèvements sur les réserves		* Autres affectations (en instance d'affectation)	
* Autres prélèvements		* Report à nouveau	541 933 682,85
TOTAL A	541 933 682,85	TOTAL B	541 933 682,85
TOTAL A = TOTAL B			

RÉSULTAT ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTREPRISE AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Exercice Clos le 31.12.2022

NATURE DES INDICATIONS	Exercice n - 2	Exercice n - 1	Exercice n
SITUATION NETTE DE L'ENTREPRISE			
Capitaux propres plus capitaux propres assimilés moins immobilisation en non valeurs	1 284 673 751,44	1 135 912 567,83	1 171 126 488,84
OPERATIONS ET RESULTAT DE L'EXERCICE			
1.Chiffres d'affaires hors taxes	855 931 215,81	689 215 469,17	798 391 526,94
2.Résultat avant impôt	106 020 680,23	-62 953 553,61	38 519 895,01
3.Impôt sur les résultats	8 636 552,00	3 580 360,00	3 333 204,00
4.Bénéfices distribués		82 254 500,00	
5.Résultats non distribués (mis en réserve ou en instance d'affectation)		15 129 628,23	
RESULTAT PAR TITRE (Pour les sociétés par action et S A R L)			
Résultat net par action ou part social	59,20	**NEANT**	21,39
Bénéfices distribués par action ou part social			
PERSONNEL			
Montant des salaires bruts de l'exercice	122 202 919,21	135 454 811,14	135 251 641,23
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	773,00	759,00	757,00

TABLEAU DES OPÉRATIONS EN DEVISES COMPTABILISEES PENDANT L'EXERCICE

Exercice Clos le 31.12.2022

NATURE	Entrée Contre -valeur en DH	Sorties Contre -valeur en DH
.Financement permanent		
.Immobilisations brutes		15 490 930,94
.Rentrée sur Immobilisations		
.Remboursement des dettes de financement		
.Produits	790 214 629,82	
.Charges		89 662 554,43
TOTAL DES ENTREES	790 214 629,82	
TOTAL DES SORTIES		105 153 485,37
BALANCE DEVISES		685 061 144,45
TOTAL	790 214 629,82	790 214 629,82

DATATION ET ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS

I DATATION

Exercice Clos le 31.12.2022

Date de clôture (1) 31 Décembre 2022

. Date d'établissement des états de synthèse (2) 23 Mars 2023

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèses

II EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ER COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE

DATE	INDICATION DES EVENEMENTS
<h1>Néant</h1>	

État des honoraires versés aux contrôleurs de comptes

	FIDAROC GT						DELOITTE					
	Montant / année			Pourcentage / année			Montant / année			Pourcentage / année		
	2022	2021	2020	2022	2021	2020	2022	2021	2020	2022	2021	2020
Commissariat aux comptes, Certifications, Examen des comptes individuels et consolidés	135	135	135	100%	100%	100%	135	135	135	100%	100%	100%
Émetteur	135	135	135	100%	100%	100%	135	135	135	100%	100%	100%
Filiales												
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes												
Émetteur												
Filiales												
Sous-total	135	135	135	100%	100%	100%	135	135	135	100%	100%	100%
Autres prestations rendues												
Autres												
Sous-total												
Total général	135	135	135	100%	100%	100%	135	135	135	100%	100%	100%

Rapport des commissaires aux comptes



Fidarc Grant Thornton
7, Boulevard Drais Slaoui
30108 Casablanca, Maroc



Deloitte Audit
Boulevard Sid Mohammed Benabdellah
Tour Ivoire III, étage 3,
Casablanca Marina,
Maroc

Aux Actionnaires de la Société
Société Métallurgique d'Imiter « SMI » S.A.
TWIN CENTER- Tour A, Angle Bd Zerkouni et Bd Al Massira Al Khadra
Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 25 juin 2020, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Société Métallurgique d'Imiter S.A, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 1.171.153.718,84 MAD dont un bénéfice net de 35.186.691,01 MAD.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société Métallurgique d'Imiter S.A. au 31 décembre 2022, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune question clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

Responsabilités de la direction et des responsables de la Gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou

situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 28 avril 2023

Les Commissaires aux Comptes

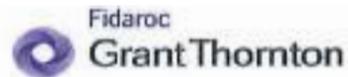
FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre du Réseau Grant Thornton
7 Bd. Oud Stach, Casablanca
Tél : 05 22 54 40 00 - Fax : 05 22 25 34 70

Faïçal MEKOUAR
Associé

DELOTTE AUDIT

Deloitte Audit
Bd. Mohammed VI, Casablanca
Tél: 0522 23 40 20 / 05 22 22 47 54
Fax: 05 22 23 00 76 / 41 38
Sakina BENSOUA KORACHI
Associée



Fidarc Grant Thornton
7, Boulevard Eliss Slaoui
20160 Casablanca, Maroc



Deloitte Audit
Boulevard Sidi Mohammed Ben Abdelah
Tour IVORY III, étage 3,
Casablanca Marina
Maroc

Aux Actionnaires de la
Société Métallurgique d'Imiter (SMI)
TWIN CENTER, Tour A, Angle Bd Zerktouni et Bd Al Massira Al Khadra
Casablanca

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le Président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

1.1 Convention d'assistance conclue avec MANAGEM S.A actionnaire de SMI

- Date de signature : 1^{er} janvier 2022
- Date d'entrée en vigueur : 1^{er} janvier 2022
- Nature et objet des prestations :

a) Administration des affaires :

MANAGEM assurera pour le compte de SMI les opérations suivantes :

- Prestations de la direction générale en vue d'assurer le suivi et la coordination des différentes activités opérationnelles et fonctionnelles ;
- Gestion courante des opérations de trésorerie ;
- Gestion et suivi des contrats de couverture des matières premières et taux de change ;
- Contrôle de gestion relatif à la préparation des plans et des budgets, la conception et la mise en place de systèmes de gestion, l'élaboration des tableaux de bord, le suivi des indicateurs de performance, le calcul des coûts de revient, Etc. ;
- Assistance comptable ;
- Assistance fiscale ;
- Assistance en matière d'audit et de Risk management ;
- Assistance juridique ;
- Développement et administration des systèmes d'information.

2.3 Convention de gestion de trésorerie conclue avec Akka Gold Mining (AGM) filiale du GROUPE MANAGEM

- Nature et objet de la convention :
Cette convention prévoit la mise en commun de l'ensemble des disponibilités des différentes sociétés du Groupe MANAGEM dans le but d'optimiser à la fois le recours au crédit et le placement des excédents de trésorerie.
- Modalités essentielles :
Ces avances de trésorerie sont rémunérées au taux de 4,15 % l'an.
- Montant comptabilisé : Cette convention n'a pas produit d'effets au cours de l'exercice 2022.
- Montant encaissé ou décaissé : Aucun montant n'a été encaissé ou décaissé au cours de l'exercice 2022.

2.4 Conventions conclues avec AL MADA (ex SNI)

2.4.1 Convention de rémunération de gestion de AL MADA actionnaire et administrateur du GROUPE MANAGEM

- Nature et objet de la convention :
Cette convention, autorisée par le Conseil d'Administration du 9 mai 1997, porte sur les prestations fournies à SMI par AL MADA S.A. dans les domaines de la contribution de la Présidence et de la Direction Générale, à la défense des intérêts du secteur des mines, l'assistance juridique, le contrôle de gestion, le conseil financier et fiscal et ressources humaines.
- Modalités essentielles :
La rémunération, fixée au maximum à 1% du chiffre d'affaires hors taxes, est arrêtée pour l'exercice 2022 à 0,425% du chiffre d'affaires, suivant avenant daté du 27 mars 2009.
- Montant comptabilisé : Au titre de l'exercice 2022, la charge comptabilisée par SMI, dans le cadre de cette convention, s'élève à KMAD 3.364 Hors taxes.
- Montant encaissé ou décaissé : Le montant décaissé au cours de l'exercice s'élève à KMAD 3.223.

2.4.2 Convention de gestion de trésorerie conclue avec AL MADA actionnaire et administrateur du GROUPE MANAGEM

- Nature et objet de la convention :
Cette convention, autorisée par votre conseil d'administration du 16 mars 1999, vise à centraliser les opérations de trésorerie dans le but d'optimiser à la fois le recours au crédit et le placement des excédents de trésorerie.
- Montant comptabilisé : Cette convention n'a pas produit d'effets au cours de l'exercice 2022.
- Montant encaissé ou décaissé : Aucun montant n'a été encaissé ou décaissé au cours de l'exercice 2022.

- Montant comptabilisé : Au titre de l'exercice 2022, la charge comptabilisée par SMI, dans le cadre de cette convention, s'élève à KMAD 30.862 Hors taxes.

- Montant encaissé ou décaissé : Le montant décaissé au cours de l'exercice s'élève à KMAD 26.319.

2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

2.1 Convention de recherche conclue avec la CTT filiale du GROUPE MANAGEM

- Nature et objet de la convention :

Cette convention en date du 1^{er} janvier 2006 permet à la société SMI d'entreprendre tous les travaux de recherche sur des permis appartenant à la CTT.

- Modalités essentielles :

Cette convention prévoit qu'à l'issue des travaux de recherche et si la SMI découvre un gisement, elle pourra au choix :

- Acheter les permis, dans ce cas elle payera un montant de 2 000 MAD par permis au permissionnaire et s'engagera à lui payer une redevance de 0,5% du chiffre d'affaires FOB ;
- Remettre les permis au permissionnaire et recevoir une rémunération d'inventeur de gisement de 2,5% du chiffre d'affaires FOB.

- Montant comptabilisé : Cette convention n'a pas produit d'effets au cours de l'exercice 2022.

- Montant encaissé ou décaissé : Aucun montant n'a été encaissé ou décaissé au cours de l'exercice 2022.

2.2 Convention de recherche conclue avec CMG filiale du Groupe MANAGEM

- Nature et objet de la convention :

Cette convention en date du 1^{er} janvier 2006 permet à la société SMI d'entreprendre tous les travaux de recherche sur des permis appartenant à CMG.

- Modalités essentielles :

Cette convention prévoit qu'à l'issue des travaux de recherche et si la SMI découvre un gisement, elle pourra au choix :

- Acheter les permis, dans ce cas elle payera un montant de 2 000 MAD par permis au permissionnaire et s'engagera à lui payer une redevance de 0,5% du chiffre d'affaires FOB ;
- Remettre les permis au permissionnaire et recevoir une rémunération d'inventeur de gisement de 2,5% du chiffre d'affaires FOB.

- Montant comptabilisé : Cette convention n'a pas produit d'effets au cours de l'exercice 2022.

- Montant encaissé ou décaissé : Aucun montant n'a été encaissé ou décaissé au cours de l'exercice 2022.

2.3 Convention de gestion de trésorerie conclue avec Akka Gold Mining (AGM) filiale du GROUPE MANAGEM

- Nature et objet de la convention :

Cette convention prévoit la mise en commun de l'ensemble des disponibilités des différentes sociétés du Groupe MANAGEM dans le but d'optimiser à la fois le recours au crédit et le placement des excédents de trésorerie.

- Modalités essentielles :

Ces avances de trésorerie sont rémunérées au taux de 4,15 % l'an.

- Montant comptabilisé : Cette convention n'a pas produit d'effets au cours de l'exercice 2022.

- Montant encaissé ou décaissé : Aucun montant n'a été encaissé ou décaissé au cours de l'exercice 2022.

2.4 Conventions conclues avec AL MADA (ex SNI)

2.4.1 Convention de rémunération de gestion de AL MADA actionnaire et administrateur du GROUPE MANAGEM

- Nature et objet de la convention :

Cette convention, autorisée par le Conseil d'Administration du 9 mai 1997, porte sur les prestations fournies à SMI par AL MADA S.A. dans les domaines de la contribution de la Présidence et de la Direction Générale, à la défense des Intérêts du secteur des mines, l'assistance juridique, le contrôle de gestion, le conseil financier et fiscal et ressources humaines.

- Modalités essentielles :

La rémunération, fixée au maximum à 1% du chiffre d'affaires hors taxes, est arrêtée pour l'exercice 2022 à 0,425% du chiffre d'affaires, suivant avenant daté du 27 mars 2009.

- Montant comptabilisé : Au titre de l'exercice 2022, la charge comptabilisée par SMI, dans le cadre de cette convention, s'élève à KMAD 3.364 Hors taxes.

- Montant encaissé ou décaissé : Le montant décaissé au cours de l'exercice s'élève à KMAD 3.223.

2.4.2 Convention de gestion de trésorerie conclue avec AL MADA actionnaire et administrateur du GROUPE MANAGEM

- Nature et objet de la convention :

Cette convention, autorisée par votre conseil d'administration du 16 mars 1999, vise à centraliser les opérations de trésorerie dans le but d'optimiser à la fois le recours au crédit et le placement des excédents de trésorerie.

- Montant comptabilisé : Cette convention n'a pas produit d'effets au cours de l'exercice 2022.

- Montant encaissé ou décaissé : Aucun montant n'a été encaissé ou décaissé au cours de l'exercice 2022.

2.5 Convention d'inventeur de gisement conclue avec le BRPM (ONHYM)

- Nature et modalités de la convention :
La convention, en date du 2 avril 1969, prévoit au titre de l'indemnité d'inventeur de gisement une redevance annuelle égale à 6% du bénéfice d'exploitation net après amortissements.
- Montant comptabilisé : Au titre de l'exercice 2022, la charge comptabilisée par SMI, dans le cadre de cette convention, s'élève à KMAD 2.023 Hors taxes.
- Montant encaissé ou décaissé : Aucun montant n'a été encaissé ou décaissé au cours de l'exercice 2022.

2.6 Conventions conclues avec MANAGEM S.A actionnaire de SMI

2.6.1 Convention de rémunérations de gestion

a) Administration des affaires

- Nature et modalités de la convention :
La convention prévoit les prestations fournies à SMI par MANAGEM S.A dans les domaines de la Direction Générale, de la gestion courante des opérations de trésorerie, du contrôle de gestion, de l'assistance financière, juridique et fiscale, du développement, de l'administration des systèmes d'information, de la commercialisation et de l'administration des ventes.
- Modalités essentielles :
La rémunération est fixée à 4,65% du chiffre d'affaires hors taxes.

b) Gestion et suivi des approvisionnements

- Nature de la convention :
La convention prévoit que MANAGEM assure les approvisionnements en consommables et pièces de rechange pour les besoins de l'exploitation et de la maintenance de SMI.
- Modalités essentielles :
La rémunération est fixée à 3% des achats stockés.

c) Administration du personnel

- Nature de la convention :
La convention prévoit que MANAGEM assure la gestion de la paie, le recrutement des agents de maîtrise et des ouvriers, la formation, la communication et la mise en place de la démarche qualité.
- Modalités essentielles :
La rémunération est fixée à 2,5 % de la masse salariale.
- Montant comptabilisé : Cette convention n'a pas produit d'effets au cours de l'exercice 2022.
- Montant encaissé ou décaissé : le montant décaissé au titre de ces prestations courant l'exercice 2022 s'élève à KMAD 11 849 KMAD
- ⇒ La convention a pris fin le 1^{er} janvier 2022 suite à la signature du nouveau contrat d'assistance.

2.6.2 Convention de gestion de trésorerie

- Nature de la convention :
Cette convention prévoit la mise en commun de l'ensemble des disponibilités des différentes sociétés du Groupe MANAGEM dans le but d'optimiser à la fois le recours au crédit et le placement des excédents de trésorerie.
- Modalités essentielles :
Ces avances de trésorerie ont été rémunérées courant 2022 au taux de 4,15 % l'an. L'encours au 31 décembre 2022 s'élève à 49.603.127 MAD.
- Montant comptabilisé : Au titre de l'exercice 2022, les produits financiers comptabilisés par SMI dans le cadre de cette convention s'élèvent à KMAD 5.737 Hors taxes.
- Montant encaissé ou décaissé : Le montant encaissé au cours de l'exercice s'élève à KMAD 6.316.

2.7 Convention de recherche conclue avec REMINEX filiale du GROUPE MANAGEM

- Nature de la convention :
Cette convention en date du 29 décembre 1997 permet à la société SMI d'entreprendre tous les travaux de recherche sur des permis appartenant à REMINEX.
- Modalités essentielles :
Cette convention prévoit qu'à l'issue des travaux de recherche et si la SMI découvre un gisement, elle pourra au choix :
 - Acheter les permis, dans ce cas elle payera un montant de 2 000 MAD par permis au permissionnaire et s'engagera à lui payer une redevance de 0,5% du chiffre d'affaires FOB ;
 - Remettre les permis au permissionnaire et recevoir une rémunération d'inventeur de gisement de 2,5% du chiffre d'affaires FOB.
- Montant comptabilisé : Cette convention n'a pas produit d'effets au cours de l'exercice 2022.
- Montant encaissé ou décaissé : Aucun montant n'a été encaissé ou décaissé au cours de l'exercice 2022.

2.8 Convention de recherche conclue avec TECHSUB filiale du GROUPE MANAGEM

- Nature de la convention :
Cette convention en date du 29 décembre 1997 permet à la société SMI d'entreprendre tous les travaux de recherche sur des permis appartenant à TECHSUB.
- Modalités essentielles :
Cette convention prévoit qu'à l'issue des travaux de recherche et si la SMI découvre un gisement, elle pourra au choix :
 - Acheter les permis, dans ce cas elle payera un montant de 2 000 MAD par permis au permissionnaire et s'engagera à lui payer une redevance de 0,5% du chiffre d'affaires FOB ;
 - Remettre les permis au permissionnaire et recevoir une rémunération d'inventeur de gisement de 2,5% du chiffre d'affaires FOB.
- Montant comptabilisé : Cette convention n'a pas produit d'effet au cours de l'exercice 2022.

- Montant encaissé ou décaissé : Aucun montant n'a été encaissé ou décaissé au cours de l'exercice 2022.

2.9 Convention de recherche conclue avec SOMIFER filiale du GROUPE MANAGEM

- Nature de la convention :
Cette convention en date du 1^{er} janvier 2005 permet à la société SMI d'entreprendre tous les travaux de recherche sur des permis appartenant à SOMIFER.
- Modalités essentielles :
Cette convention prévoit qu'à l'issue des travaux de recherche et si la SMI découvre un gisement, elle pourra au choix :
 - Acheter les permis, dans ce cas elle payera un montant de 2 000 MAD par permis au permissionnaire et s'engagera à lui payer une redevance de 0,5% du chiffre d'affaires FOB ;
 - Remettre les permis au permissionnaire et recevoir une rémunération d'inventeur de gisement de 2,5% du chiffre d'affaires FOB.
- Montant comptabilisé : Cette convention n'a pas produit d'effet au cours de l'exercice 2022.
- Montant encaissé ou décaissé : Aucun montant n'a été encaissé ou décaissé au cours de l'exercice 2022.

Casablanca, le 28 avril 2023

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON



FIDAROC GRANT THORNTON
Membre du Réseau International
7 Bd. Dr. El Bachaoui - Casablanca
Tél : 05 22 54 46 00 - Fax : 05 22 29 88 70

Faïçal MEKOUAR
Associé

DELOITTE AUDIT



Deloitte Audit
Sakina BENSOUA KORACHI
C/Box 5, Za d'Orina
Casablanca
Tél : 05 22 40 25 / 05 22 22 47 34
Fax : 05 22 32 40 70 / 47 39

Sakina BENSOUA KORACHI
Associée



SMI
Management Group